



**HAL**  
open science

# Analyse paysagère d'un territoire reconstruit post-inondation : l'exemple de deux communes varoises sinistrées en 2014

Marine Wendling

► **To cite this version:**

Marine Wendling. Analyse paysagère d'un territoire reconstruit post-inondation : l'exemple de deux communes varoises sinistrées en 2014. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02361300

**HAL Id: dumas-02361300**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02361300>**

Submitted on 13 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

AGROCAMPUS  
OUEST

CFR Angers

CFR Rennes



Année universitaire : 2018 - 2019

Spécialité/Mention :

Paysage

Spécialisation/Parcours :

Projet de Paysage Site et Territoire

## Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

# Analyse paysagère d'un territoire reconstruit post-inondation

L'exemple de deux communes varoises sinistrées en 2014

Par : Marine WENDLING

**Soutenu à Angers le 12/09/2019**

**Devant le jury composé de :**

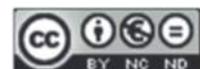
Président : Fabienne Joliet

Maître de stage : Paul Guero

Enseignant référent : Thomas Coisson

*Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST*

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation  
«Patrimoine-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



# TABLE DES MATIÈRES

## Parties liminaires

TABLE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ANNEXES

LEXIQUE

GLOSSAIRE

REMERCIEMENTS

1.	INTRODUCTION.....	1
2.	CONTEXTUALISATION.....	3
2.1	Découpage territorial.....	3
2.1.1	Territoire administratif.....	3
2.1.2	Territoire hydrographique.....	3
2.2	Économie et population représentatives des dynamiques de la Côte d'Azur.....	4
2.3	Territoire fragilisé par son attractivité et son urbanisation.....	6
2.4	Territoire prisé influencé par une forte pression foncière.....	9
2.5	Bilan de l'analyse territoriale sous le prisme des inondations.....	9
2.6	Crue d'étude : double inondation de 2014.....	10
2.7	Plan d'Action de Prévention des Inondations : outil d'aménagement du territoire en réponse au risque d'inondation.....	11
3.	ANALYSE SOCIOLOGIQUE AUPRÈS DES SINISTRÉS.....	12
3.1	MÉTHODOLOGIE :.....	12
3.1.1	Axes et objectifs de travail.....	12
3.1.2	Problématiques.....	12
3.1.3	Hypothèses.....	13
3.1.4	Guide d'entretien.....	13
3.1.5	Accès au terrain et description sommaire de l'échantillon.....	13
3.1.6	Traitement des données obtenues à partir des entretiens.....	14
3.1.7	Analyse du contenu par thématique.....	14
3.1.8	Grille d'analyse thématique.....	14
3.2	RÉSULTATS DE L'ANALYSE DU DISCOURS.....	15
3.2.2	Freins de la reconstruction.....	15
3.2.3	Relations entre les habitants et leur lieu de vie.....	19
3.2.4	Vivre avec le risque.....	21
3.2.5	Culture du risque.....	23

4. ATLAS DES PAYSAGES RECONSTRUITS POST-INONDATIONS .....	26
4.1 Enjeux et méthodes.....	26
4.2 Typologies du paysage .....	26
4.2.1 Paysages de l'oubli .....	26
4.2.2 Paysages cicatrices.....	27
4.2.3 Paysages défigurés.....	29
4.3 Marqueurs mémoriels des inondations .....	31
4.3.1 Marqueurs personnels des habitants.....	31
4.3.2 Marqueurs parsemés dans le paysage local .....	32
CONCLUSION .....	34
DISCUSSION ET PERSPECTIVES .....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	36
SITOGRAFIE.....	38
ANNEXE I : Document explicatif des thèmes abordés dans le guide d'entretien .....	39
ANNEXE II : « Guide d'entretien » utilisé lors des entretiens auprès des sinistrés.....	41
ANNEXE III : Tableau synthétique des caractéristiques de l'échantillon .....	45
ANNEXE IV : Tableau complet de l'analyse thématique réalisée dans le cadre du stage. ....	46
ANNEXE V : Atlas des paysages reconstruits post-inondations .....	47

# TABLE DES FIGURES

Figure 1: Les sept piliers de la gestion des inondations d'après Croizier et al .....	2
Figure 2: Cycle de gestion du risque d'inondation d'après Croizie et al .....	2
Figure 3: Localisation du département du Var à l'échelle nationale .....	3
Figure 4: Carte de localisation des six bassins versant français, Source : Agence de l'eau ...	3
Figure 5: Carte des sous-unités hydrographiques du bassin versant "Rhône Méditerranée ..	3
Figure 6: Carte de localisation des bassins versants communaux. Source données : CEREMA , Source Cartographie : M.WENDLING .....	4
Figure 7: Caractérisation de l'occupation du sol et des sous-unités paysagères.....	7
Figure 8: Frise diachronique de l'urbanisation de La Londe entre 1950 et 1989. Source vue aérienne : Remonter le Temps .....	8
Figure 9: Frise diachronique de l'urbanisation sur Hyères entre 1950 et 1989. Sources Vue aérienne: Remonter le Temps .....	8
Figure 10: Photo presse locale au lendemain de la crue de janvier 2014 - La Londe .....	11
Figure 11: Photo presse locale au lendemain de la crue de janvier 2014 - Hyères .....	11
Figure 12: Vestiges du pont où passait l'ancien lit du Gapeau dans le quartier du Plan de Pont. Source photo : Auteur. Source vue aérienne : www.histoire-eau-hyeres.fr .....	16
Figure 13: Localisation de l'ancien lit du Gapeau, le « bras mort », à l'amont de l'Oratoire, Jean Salusse et Plan du Pont (Source : Guero P.) .....	17
Figure 14: Exemple de repère de crue. Source: Sites et repères de crue .....	24
Figure 15: Exemple paysage de l'oubli .....	27
Figure 16: Exemples de paysage de l'oubli .....	27
Figure 17: Exemple de paysage cicatrice, forme paysagère des gabions.....	28
Figure 18: Exemple de paysage cicatrice, forme paysagère de bétonisation des berges et enrochements.....	28
Figure 19: Photos illustrant le niveau d'eau lors de la crue de janvier 2014. Source: CEREMA .....	29
Figure 20: Vue aérienne de 2014 et 2019 illustrant la démolition du quartier du Ginouvier. Source: Remonter le temps .....	29
Figure 21: Exemples de paysage défiguré.....	30
Figure 22: Photomontage mettant en évidence les vestiges des villas démolies après l'inondation .....	31
Figure 23: Photo prise chez un habitant illustrant les restes de boue de l'inondation. Source : Photo personnelle .....	31
Figure 24: Photo prise chez un habitant illustrant une fissure sur l'habitation provoquée par l'inondation. Source : Photo personnelle.....	32
Figure 25: Photo prise chez un habitant illustrant la marque du niveau de montée de l'eau. Source : Photo personnelle .....	32
Figure 26: Photo illustrant des batardeaux sur une habitation privée. Source : Photo personnelle.....	32
Figure 27: Photo illustrant un feux lumineux "route barrée" en cas d'inondation. Source: Photo personnelle .....	32
Figure 28: Photo illustrant une maison sur pilotis. Source : Photo personnelle .....	33
Figure 29: Photo illustrant une mise en sécurité dans un camping. Source : Photo personnelle.....	33
Figure 30: Photo illustrant une barrière de fermeture de route en cas d'inondation. Source: photo personnelle.....	33

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Caractéristiques démographique et économique d'Hyères et La Londe.....	5
Tableau 2: Tableau synthétisant les 5 thèmes et leurs sous-thèmes de l'analyse du discours .....	15

## LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE I** : Document explicatif des thèmes abordés dans le guide d'entretien
- ANNEXE II** : « Guide d'entretien » utilisé lors des entretiens auprès des sinistrés
- ANNEXE III** : Tableau synthétique des caractéristiques de l'échantillon
- ANNEXE IV** : Tableau complet de l'analyse thématique réalisée dans le cadre du stage
- ANNEXE V** : Atlas des paysages reconstruits post-inondations

# LEXIQUE

**Inondation** : L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle peut être liée à un phénomène de débordement de cours d'eau, de ruissellement, de remontée de nappes d'eau souterraines ou de submersion marine. (Ministère de l'environnement, 2004)

**Retour d'Expérience** : « Un REX permet de dégager les règles, et de définir des facteurs contraignants et conditions favorables aux regards des objectifs de prévention et de durabilité. Cette méthode qui combine les enquêtes (entretiens et questionnaires), l'analyse documentaire, et la spatialisation des résultats est menée plusieurs années après la survenue de la catastrophe pour être en mesure d'analyser les conséquences des processus qui s'étendent sur des décennies » (Moatty et al., 2018)

**Risque** : Le risque est le résultat d'un croisement entre un **aléa** et un **enjeu** :

➔ **Aléa** : Probabilité d'apparition d'un phénomène

➔ **Enjeu** : Représente l'ensemble des personnes et des biens pouvant être impactés par le phénomène. (Ministère de l'environnement, 2004)

**Verbatim** : Reproduction intégrale des propos prononcés par l'interviewé ; compte rendu fidèle. (Source : Larousse)

**Vulnérabilité** : «La vulnérabilité est la sensibilité d'un territoire à un aléa et se décline en termes de dommages aux biens et aux personnes comme en perturbation des activités économiques.» (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction régionale de l'environnement, 2010)

# GLOSSAIRE

**CATNAT** : Catastrophe Naturelle

**CEPRI** : Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation

**CEREMA** : Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement l'Aménagement et le Logement

**EAIP** : Enveloppe Approchées d'Inondation Potentielles des cours d'eau

**FPRNM** : Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (dit « Fonds Barnier »)

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**MIIAM** : Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen

**MRN** : Mission Risque Naturel

**PACA** : Provence Alpes Côte d'Azur

**PAPI** : Plan d'Action de Prévention des Inondations

**PCS** : Plan Communal de Sauvegarde

**PPRi** : Plan de Prévention du Risque d'Inondation

**REX** : Retour d'EXperience

# REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à ce travail. Mais tout particulièrement Paul Guero, votre joie de vivre et votre esprit constructif ont fait de mon stage une expérience très enrichissante pour ma future vie professionnelle. Ensuite, j'aimerais vous remercier pour votre curiosité qui vous a poussé à me poser la fameuse question « qu'est qu'un paysagiste ? ». Merci d'avoir cru en la plus-value que pouvait apporter le paysage dans l'étude que vous m'avez confié, et enfin merci pour votre sens humain du management.

Mes remerciements vont par ailleurs plus largement à l'intégralité du service SVGC, qui m'ont intégré avec une grande convivialité.

Je remercie toute l'équipe pédagogique d'Agrocampus et particulièrement les enseignants chercheurs, qui se reconnaîtront, qui par leur écoute attentive ont su répondre à mes questions concernant mon avenir.

Enfin mes remerciements vont vers toutes les personnes de mon proche entourage sans qui mes années d'études n'auraient pas eu le même succès,

Chiara et Eugénie, mes deux fidèles colocataires, Jeanne et Mathilde mes deux meilleures amies qui ont, elles aussi, brillamment réussi leur école d'ingénieure cette année. Clémence, Geoffrey et Victor qui ont considérablement participé à l'épanouissement de ma vie marseillaise.

Mais aussi, mes sœurs et mes parents pour leur soutien constant et à toute épreuve.

Et d'une manière plus affective, je remercie Léa et Francis, qui resteront plus qu'une simple « famille de l'INHP ».

# AVANT-PROPOS

J'ai effectué mon stage de fin d'étude au sein du Centre d'Expertise sur les Risques l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) au siège Méditerranée situé à Aix-en-Provence. Le CEREMA est une structure publique, sous la tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire, qui intervient aussi bien dans le cadre de projet de recherche que le cadre d'études opérationnelles ; pour le compte des services de l'état ou des collectivités territoriales.

J'ai eu l'opportunité d'intégrer le service DREC SVGC (Département Risque Eau et Construction Service Vulnérabilité et Gestion de Crise) au côté de Mr Guero, ingénieur et chargé d'études en risques, spécialisé dans le domaine des inondations. Mr Guero a, en 2018, rejoint un programme de recherche nommé RAITAP : Repenser l'Action préventive face au risque d'Inondation à une échelle Territoriale intégrant l'Action Post-crue. Dans ce cadre il a réalisé en 2018 un Retour d'Expérience (REX) « moyen terme » sur la reconstruction des territoires du Var, suite aux inondations de janvier 2014. Il s'est pour cela focalisé sur le volet « institutionnel », afin d'analyser le rôle des acteurs institutionnels (collectivités, chambres consulaires) dans la reconstruction du territoire.

Ma mission a donc été de compléter cette étude en réalisant une REX « moyen terme » en me focalisant sur le volet « habitant ». Cette démarche a pour vocation d'analyser de quelle manière les sinistrés se sont relevés suite à ces inondations. Pour cela j'ai réalisé une campagne d'entretiens sociologiques auprès d'un panel de sinistrés de deux communes. J'ai aussi grâce à mon profil, pu apporter une vision paysagère à la mission en réalisant un atlas des paysages reconstruits.

# 1. INTRODUCTION

Historiquement l'implantation des sociétés (habitat et fonctions économiques) ont souvent été influencé par la présence de cours d'eau. Les relations entre les villes et cours d'eau ont donc toujours existé et ont largement évolué au cours du temps ; passant de la ville médiévale qui utilise les cours d'eau comme ressource énergétique, à la révolution industrielle qui enterre le réseau et évacue les eaux. (Guillerme, 2009 in (Carcaud et al., 2019). Ainsi les cours d'eau ont été aménagés, couverts ou encore déviés afin d'assouvir des besoins humains (commerciaux, agricoles ou encore de plaisance ou de défense). De fait, les villes ont développé des relations avec leur cours d'eau très particulières et contrastées, en leur imposant des pressions économiques, sociales ou encore foncières. « *Ainsi le rapport des villes à la rivière associe des composantes du cadre de vie, des ressources et des **contraintes (risques)*** ». (Carcaud et al., 2019)

Le constat est alors frappant, nos territoires payent aujourd'hui les conséquences de l'artificialisation des cours d'eau et de l'urbanisation massive de leurs abords. L'une des conséquences majeures est l'augmentation de la vulnérabilité des villes face aux catastrophes naturelles et particulièrement au risque d'inondation. Les inondations se placent comme le premier risque majeur sur le territoire français.

En effet, ce n'est pas moins de 27 000 km<sup>2</sup> du territoire français qui sont en zone inondable. Ainsi un français sur quatre et un emploi sur trois sont potentiellement exposés aux inondations ; ce qui ne dénombre pas moins de 5,1 millions de personnes exposées tous les jours à ce risque. [1]

Les inondations sont aussi le premier risque majeur par ses dommages économiques et humains. La base de données de recensement des catastrophes naturelles dénombre 105 276 arrêtés de catastrophe naturelle pour un péril « d'inondation et de coulée de boue » en France entre 1982 et 2015.<sup>1</sup> Le coût moyen annuel des inondations en 2015 aurait été de l'ordre de 1 à 1,4 milliards d'euros, en prenant en compte les événements majeurs. [2]

C'est dans ce contexte national que les inondations se placent comme l'un des enjeux majeurs des politiques territoriales d'aménagement. Leur gestion est complexe et se base sur les sept grands piliers d'intervention présentés dans la Figure 1 ci-après (Figure réalisée d'après Crozier et al., 2017). La présente étude va permettre, dans un premier temps, de répondre aux objectifs du pilier numéro 7 « Assurer le retour d'expérience ».

---

<sup>1</sup> A noter qu'un même événement peut avoir touché par exemple 500 communes et donc être à l'origine de 500 arrêtés.



Figure 1: Les sept piliers de la gestion des inondations d'après Croizier et al

Dans un second temps, cette étude a pour vocation d'alimenter la phase dite « post-catastrophe » de la reconstruction d'après le cycle de la gestion du risque (Figure 2).

Ainsi dans ce contexte nous allons chercher à comprendre :

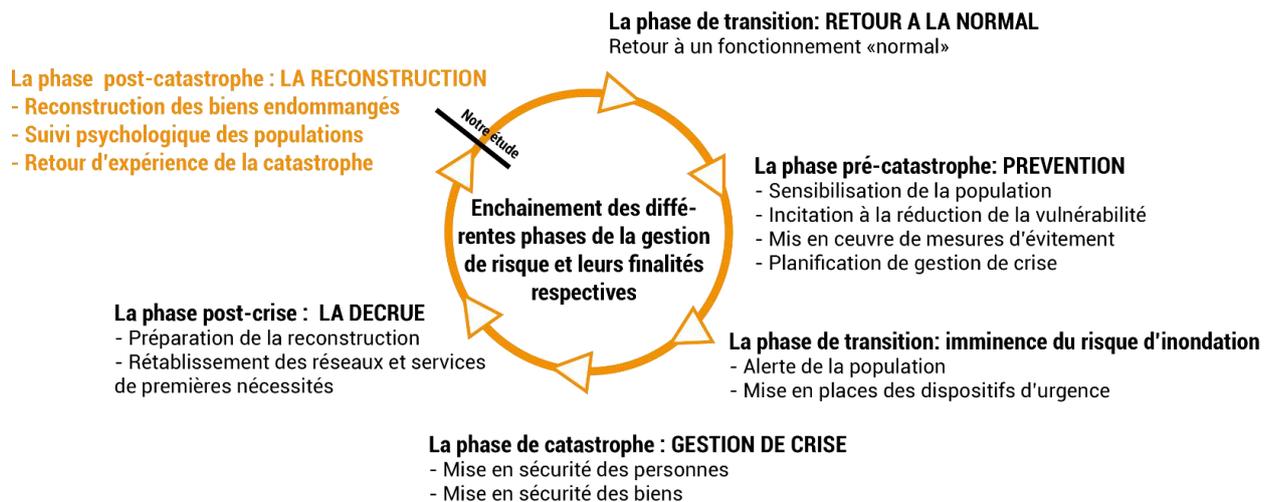


Figure 2: Cycle de gestion du risque d'inondation d'après Croizie et al

**De quelles manières une analyse paysagère (volet « sociologique » et volet « évolution territoriale ») témoigne-t-elle des enjeux de la reconstruction des territoires post-inondations? Cas d'études de communes sinistrées dans Var en 2014.**

Pour cela nous commencerons par une analyse territoriale des deux communes d'études. Cette première partie aura pour objectif de mettre en évidence quels sont les enjeux de ces communes face au risque d'inondation. Dans un second temps, nous détaillerons la mise en place des entretiens sociologiques auprès des habitants sinistrés en présentant la méthodologie et les résultats des données récoltées. Dans un troisième temps, nous présenterons un extrait de l' « Atlas des paysages reconstruits post-inondation » qui a quant à lui pour objectif de mettre en évidence de quelle manière les paysages communaux ont évolué après les inondations

## 2. CONTEXTUALISATION

Le présent chapitre a pour objectif d'apporter des éléments de contextualisation afin de faciliter la compréhension des résultats de la campagne d'enquête sociologique (Cf ANALYSE SOCIOLOGIQUE AUPRÈS DES SINISTRÉS). En effet, les enjeux territoriaux mis en avant dans cette partie influencent grandement les résultats des entretiens.

### 2.1 Découpage territorial



Figure 3: Localisation du département du Var à l'échelle nationale

#### 2.1.1 Territoire administratif

Les communes d'étude sont La Londe les Maures et Hyères les palmiers (noté ci-après La Londe et Hyères), elles se situent sur le territoire français métropolitain, en région Provence Alpes Côte d'Azur et plus précisément dans le département du Var (83) (Figure 3)

#### 2.1.2 Territoire hydrographique

A l'échelle nationale ces deux communes se situent dans le bassin versant « Rhône Méditerranée » de l'Agence de l'eau (Figure 4). Ce grand ensemble se compose lui-même de neuf sous unités hydrographiques (Figure 5). Ces communes se situent dans la sous-unité « Littoral PACA ».

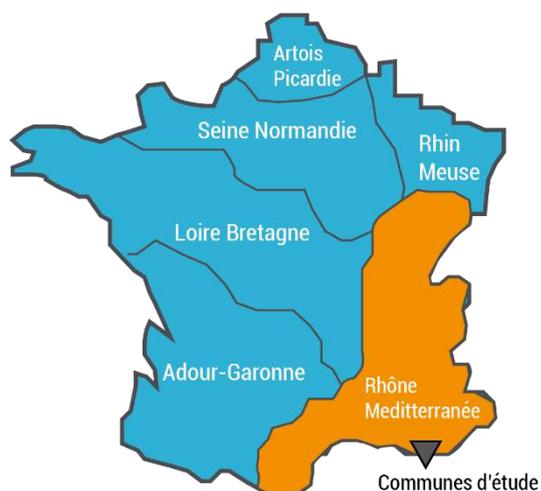


Figure 4: Carte de localisation des six bassins versant français, établie par l'Agence de l'eau



Figure 5: Carte des sous-unités hydrographiques du bassin versant "Rhône Méditerranée"

Enfin, deux bassins versants sont concernés à l'échelle communale : bassin versant du Gapeau (Hyères) et le bassin versant du Pansard / Maravenne (La Londe) (Figure 6).

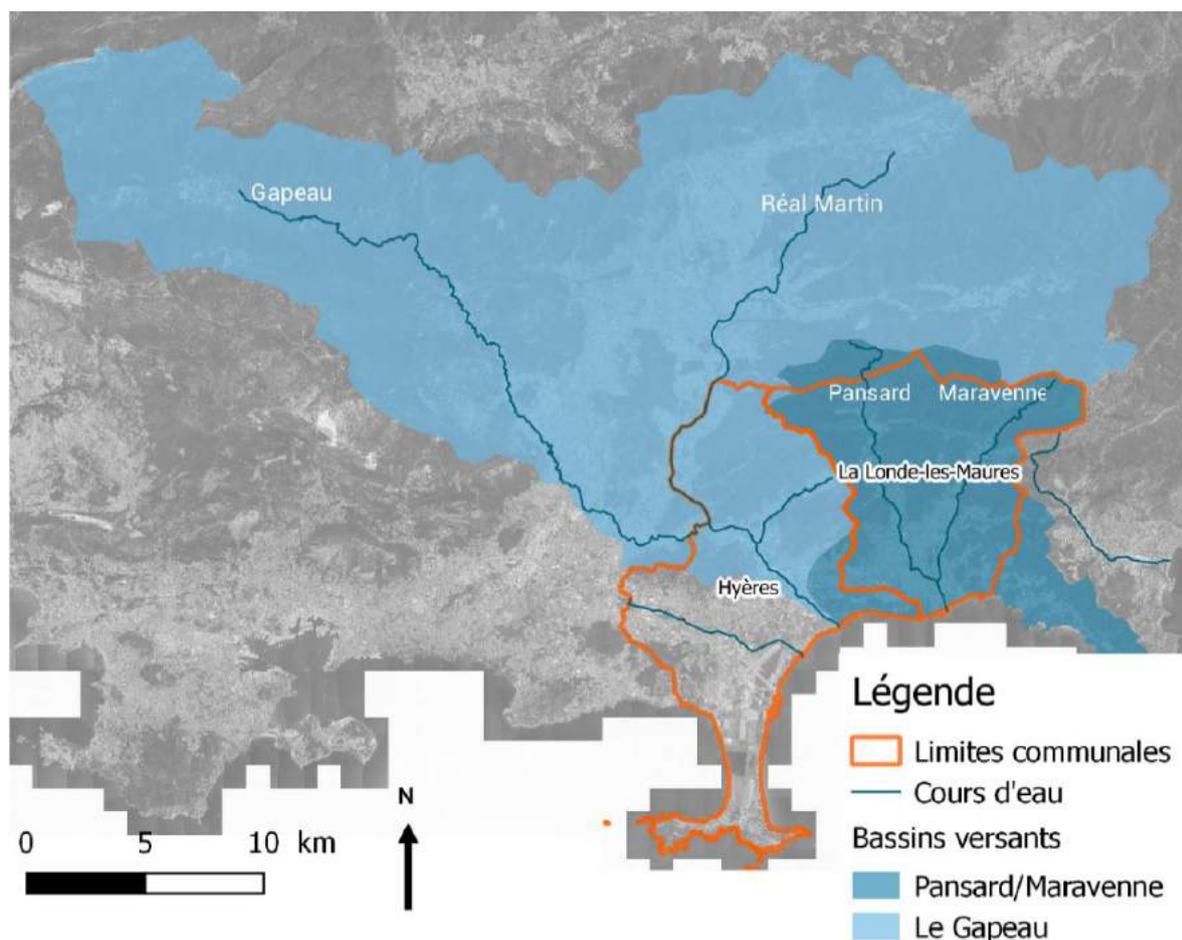


Figure 6: Carte de localisation des bassins versants communaux. Source données : CEREMA , Source Cartographie : M.WENDLING

## 2.2 Économie et population représentatives des dynamiques de la Côte d'Azur

Le profil économique des communes de La Londe et de Hyères est présenté dans ce chapitre, dans le but de mettre en évidence certains de leurs enjeux territoriaux. Pour cela des informations générales sur la démographie et l'économie de ces communes sont recensées dans le Tableau 1 ci-dessous. Ce tableau a été réalisé à partir de l'outil de statistique locale Géoclip et du dossier complet communal de 2015 de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. [3]

Tableau 1: Caractéristiques démographique et économique d'Hyères et La Londe

	La Londe	Hyères
<b>Superficie</b>	79, 29 km <sup>2</sup>	132, 38 km <sup>2</sup>
<b>Densité de population</b>	129 habitants/km <sup>2</sup>	422 habitants/km <sup>2</sup>
<b>Démographie totale</b>	10173 habitants permanents	56478 habitants permanents
0-14 ans	11,6%	14,4 %
15-29 ans	13,3%	15,7 %
30-44 ans	13,0%	16,9%
45-69 ans	20,0%	18,9%
60-74 ans	<b>25,9%</b>	<b>19,3%</b>
+75 ans	16,1%	14,8%
<b>Population des 15-64 ans par type d'activité</b>		
Actif	70,9 % (61,4 % avec emploi 9,9% de chômeurs)	72,6 % (62,0% avec emploi 10,5% de chômeurs)
Retraité	10,9 %	7,3%
Etudiants	8,5 %	9,4%
<b>Nombre d'entreprises au 31 décembre 2017 par secteur d'activité</b>		
Industrie	6,5%	5,4 %
Construction	13,5%	11,4 %
Commerce/transport/hébergement/ restauration	<b>31,7%</b>	<b>29,6 %</b>
Services aux entreprises	26,9%	27,4%
Services aux particuliers	21,5%	26,2%
<b>Lieux de travail</b>		
Dans la commune de résidence	49,5 %	<b>64%</b>
Autre commune	<b>50,5 %</b>	36%
<b>Type de logement</b>		
Principal	47,5 %	<b>68,9 %</b>
Secondaire	<b>52,4 %</b>	23,6%
Vacant	0,2 %	7,5 %
<b>Population estivale</b>	Environ multipliée par 7	NON RENSEIGNÉ
<b>Capacité d'accueil population saisonnière</b>	Total : 5 011	Total : 12 191
Chambre d'hôtel	0	945
Emplacement camping	1 338	4219
Hébergement collectif	3 673	7 027

Hyères et La Londe possèdent une économie basée majoritairement sur les services et le commerce. En effet 31,7% des entreprises implantées à La Londe concernent ce secteur et 29,6% pour Hyères. Par ailleurs, la part de logements secondaires est élevée pour Hyères, voire supérieure au pourcentage de logements principaux pour La Londe. Au-delà des logements secondaires, ces communes possèdent aussi de nombreux hébergements de plein air ou collectifs afin d'accueillir la population estivale. Ainsi ces communes sont représentatives des dynamiques de la Côte d'Azur : économie majoritairement basée sur le secteur touristique estival.

La population locale est quant à elle majoritairement représentée par la classe d'âge « 60-74 ans » (avec environ 26% pour la Londe et environ 20% pour Hyères) suivie par les « 45-59 ans ».

Si la population hyéroise travaille majoritairement sur la commune, cela est moins le cas à La Londe, où les déplacements pendulaires entre résidences principales et lieux de travail sont nombreux (50,5 % de la population londaise travaille dans une autre commune que La Londe). Les Hyérois occupent principalement des emplois dans l'administration publique, la santé et l'enseignement, à hauteur de 48,8%, alors que la population londaise occupe principalement des postes dans le secteur commercial et des services divers. On notera aussi, un fort pourcentage de Londais travaillant dans le secteur agricole, contrairement à Hyères où seulement 1,5% de la population travaille dans ce secteur.

## 2.3 Territoire fragilisé par son attractivité et son urbanisation

Ce chapitre a pour vocation de mieux appréhender les enjeux du territoire d'étude grâce à une analyse des paysages. Pour cela l'Atlas des Paysages du Var <sup>[4]</sup> a été notre première référence. Dans celui-ci les communes d'Hyères et de La Londe font parties de l'unité paysagère « Hyères et les îles d'Or »<sup>2</sup>. Puis, pour analyser plus finement le territoire nous avons déterminé les trois sous-unités paysagères :

- La sous-unité du « Massif des Maures » (qui délimite la frontière nord)
- La sous – unité de la « Plaine »
- La sous – unité du « Littoral méditerranéen »

Ces sous-unités paysagères sont spatialisées sur la Figure 7 ci-après. Elles se caractérisent par : leur réseau hydrographique, leurs espaces naturels, et leur urbanisation. Le réseau hydrographique se compose de trois fleuves côtiers communaux (Gapeau, Pansard et Maravenne) traversant du nord vers le sud les trois sous-unités paysagères, et débouchant dans la mer méditerranée. Ces deux bassins versants se qualifient par une petite superficie, un fort relief et des cours d'eau très courts (petits fleuves côtiers).<sup>[5]</sup>

Les principaux espaces naturels sont: des espaces boisés pour la sous unité paysagère du « Massif des Maures » ; des marais salants et des vignobles pour « la plaine » et enfin des côtes rocheuses et des plages pour le « littoral méditerranéen ».

---

<sup>2</sup> Faisant partie de la même unité paysagère, il n'y aura pas de distinction entre les deux communes pour la description paysagère.

# CARACTERISATION DES SOUS-UNITÉS-PAYSAGÈRES

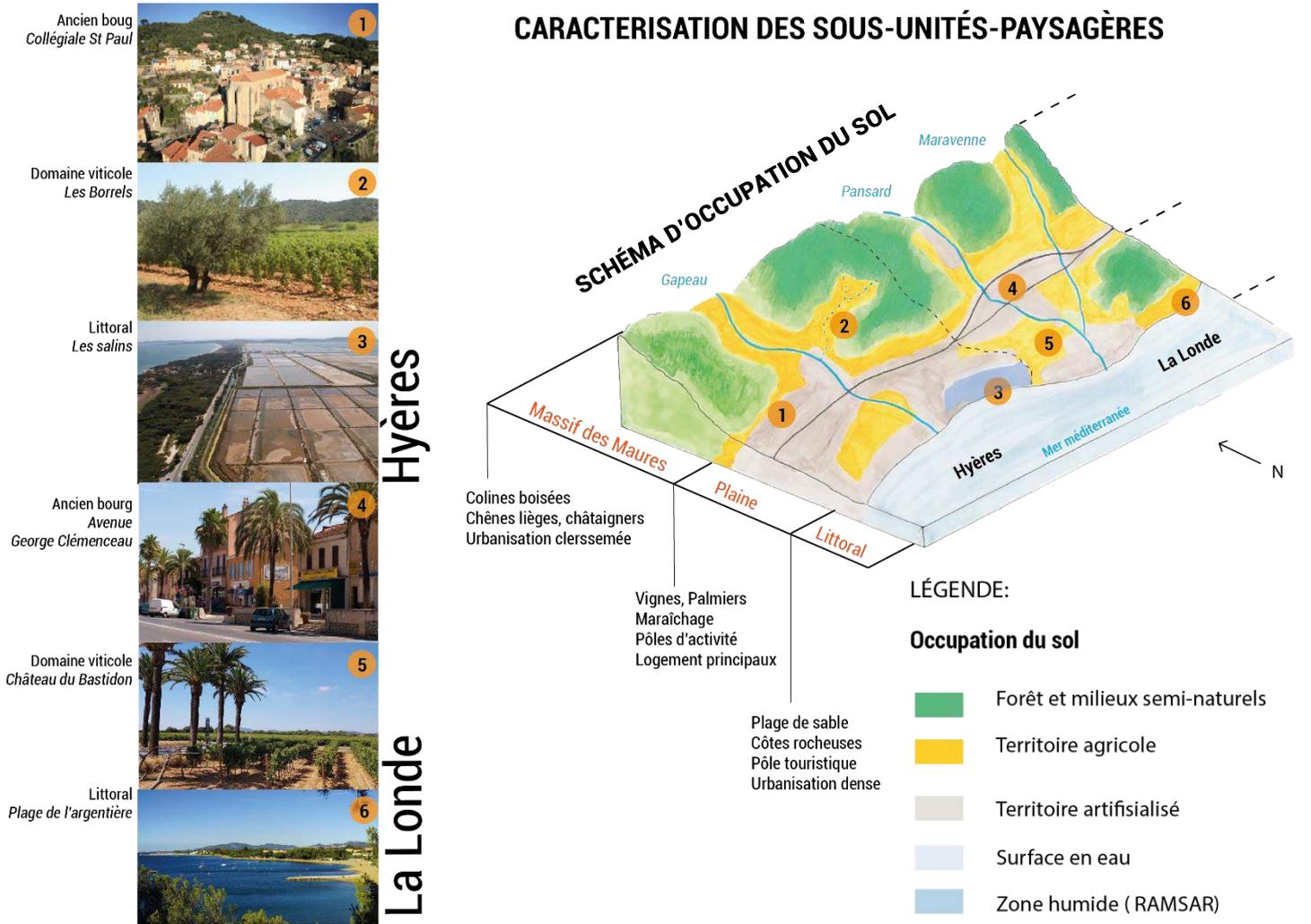


Figure 7: Caractérisation de l'occupation du sol et des sous-unités paysagères

Enfin, le territoire d'étude se caractérise par son urbanisation. Alors que les premières crêtes du massif des Maures ont été urbanisées de manière clairsemée, la plaine et le littoral ont quant à eux connu une urbanisation intensive dans les années 70/90 (Figure 8 et Figure 9). Ainsi les centres urbains (habitations, voies de communication, activités économiques et services publics, pôles touristiques...) se concentrent sur la plaine et le littoral et plus précisément autour des cours d'eau. Cela a eu pour conséquences de fortement impacter l'inondabilité du territoire. De fait, cette urbanisation de la plaine et du littoral a engendré l'installation de résidences principales et secondaires en zone inondable.

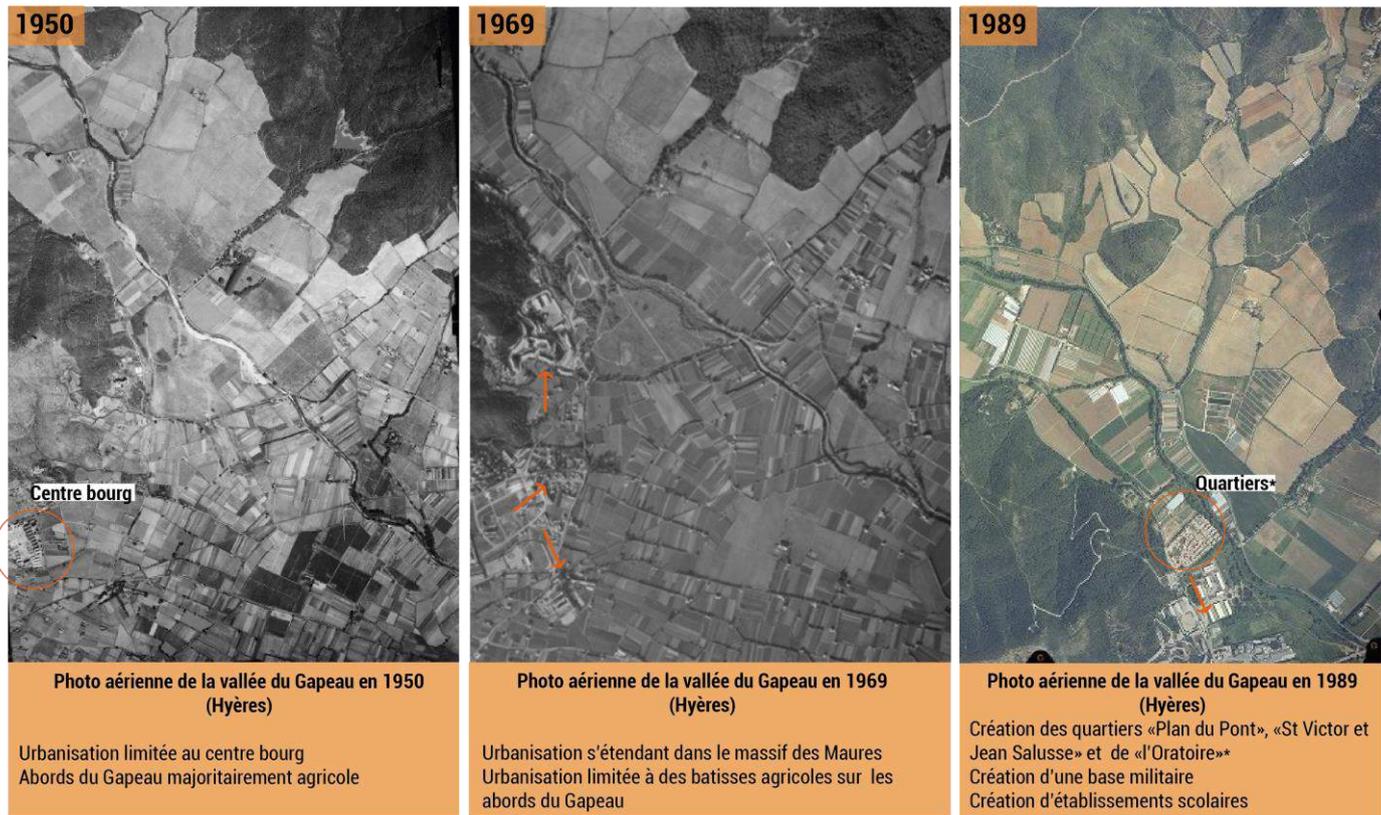


Figure 8: Frise diachronique de l'urbanisation sur Hyères entre 1950 et 1989. Sources Vue aérienne: Remonter le Temps

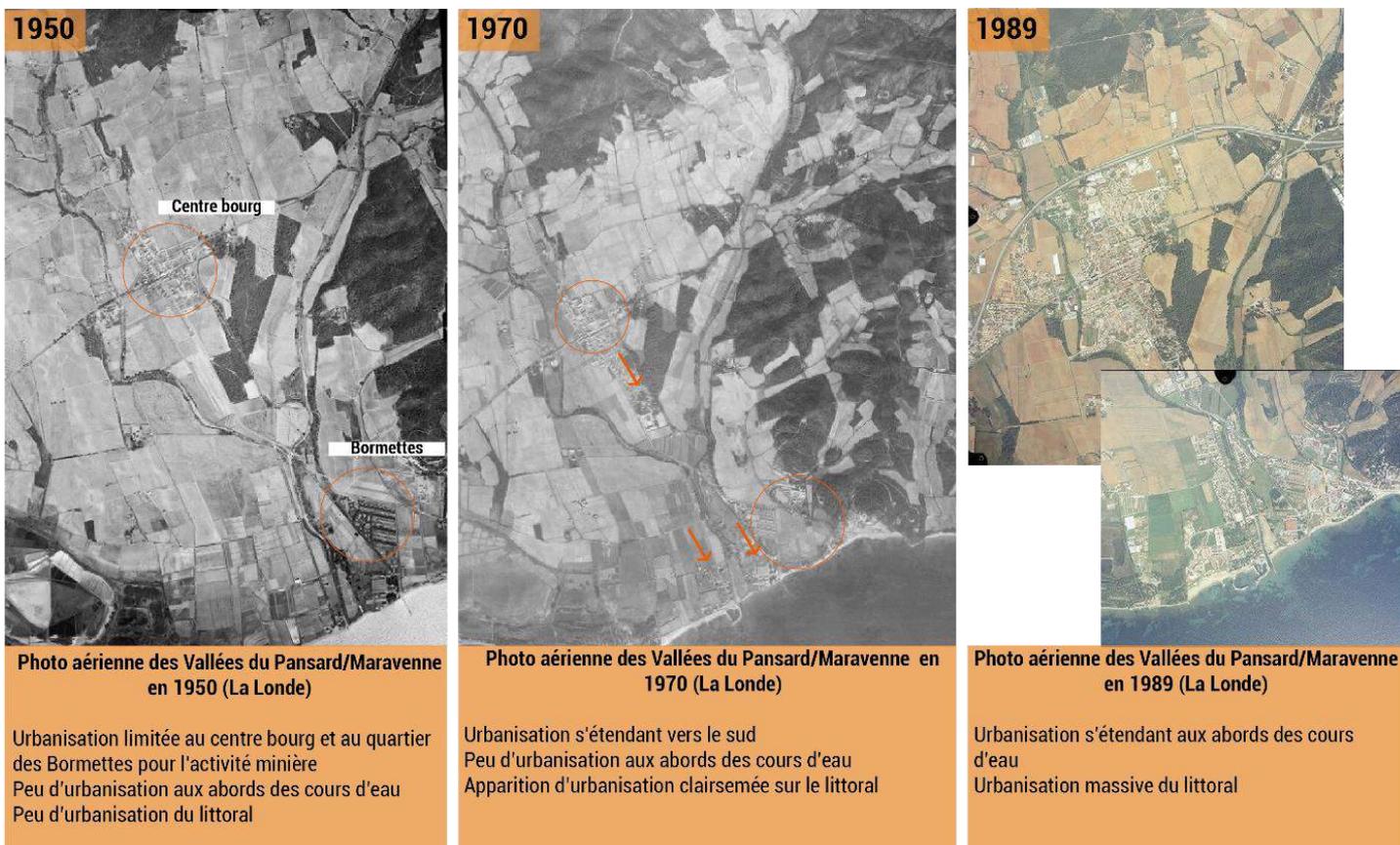


Figure 9 : Frise diachronique de l'urbanisation de La Londe entre 1950 et 1989. Source vue aérienne : Remonter le Temps

L'exposition de ce territoire au risque d'inondation est historique : Hyères recense en effet 16 et La Londe 8 reconnaissances de catastrophe naturelle depuis 1982, au titre « d'inondation et coulée de boue ».<sup>[6]</sup> De plus, d'après une étude réalisée par le Cyprès et la Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen (MIIAM) en 2017, c'est environ 25 à 50 % de la population d'Hyères et entre 50 et 75% de la population londaise qui se situe dans l'Enveloppe Approchées d'Inondation Potentielles des cours d'eau.<sup>3</sup> (MIIAM, 2017)

## 2.4 Territoire prisé influencé par une forte pression foncière

Les communes d'Hyères et de La Londe connaissent une forte pression foncière représentative de la Côte-d'Azur. En effet, la région PACA se place comme la deuxième région de France avec le plus haut prix au m<sup>2</sup>, derrière la région parisienne. Plus particulièrement, le Var se place comme le deuxième département de la région PACA avec le plus haut prix au m<sup>2</sup>, après les Alpes-Maritimes.<sup>[7]</sup> Par ailleurs, le chapitre précédent démontre que ces communes possèdent une forte concentration de lieux de vie en zone inondable. Cependant, bien que la littérature économique ait depuis longtemps posé la question de l'impact des zones inondables sur les prix des logements, les études sur ce sujet restent rares en France d'après A. Mauroux. Ainsi, le rapport « prix du foncier / risque d'inondation » est difficilement analysable à l'échelle des communes d'étude. (Mauroux, 2015).

## 2.5 Bilan de l'analyse territoriale sous le prisme des inondations

Les caractéristiques présentées ci-avant permettent de mettre en évidence une dynamique territoriale contrastée face au risque d'inondation. Tout d'abord, Hyères et la Londe sont des communes très attractives du fait de leur localisation (proximité à la mer méditerranéenne, climat etc.), mais aussi par leur proximité au pôle d'activité et d'emploi de Toulon/Hyères. Ces communes attirent donc tout d'abord une forte population résidentielle. Par ailleurs, ces communes sont aussi très attractives pour la population saisonnière grâce au climat, à l'œnotourisme ou encore les diverses activités balnéaires et maritimes. De ce fait, la concentration d'enjeu en zone inondable est incontestable tout au long de l'année. Ce territoire est par conséquent fortement exposé au risque d'inondation. Par ailleurs, ce territoire semble être doté d'une double vulnérabilité : humaine et territoriale. C'est tout d'abord la population âgée et saisonnière qui confère une certaine vulnérabilité à ces communes. En effet, les personnes âgées sont très vulnérables face au risque d'inondation principalement par leur santé physique (mobilité et autonomie en cas d'inondation), la population saisonnière est quant à elle considérée comme vulnérable à cause de sa faible connaissance du territoire et des cours d'eau, ce qui lui confère une supposée mauvaise conscience du risque d'inondation et par conséquent l'absence de bons comportements en cas d'inondation. A cela s'ajoute une forte vulnérabilité territoriale due à l'artificialisation passée qui influence la réaction du territoire face aux précipitations extrêmes : augmentation du phénomène de ruissellement vers la plaine où la majorité de la population locale s'est implantée, et vers le littoral où se concentre la majorité de la population saisonnière. Ces phénomènes extrêmes ont, ces dernières décennies, provoqués des inondations de plus en plus fréquentes et de plus en plus virulentes ; provoquant des dégâts économiques et humains de plus en plus importants. En effet, le CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation) recense 25 fois plus de dommage en 2010 qu'en 1970.

---

<sup>3</sup> La méthode employée pour construire les EAIP a conduit à fusionner des sources d'information d'échelle et de précision variables. Elle génère des incertitudes qui peuvent être ponctuellement importantes (surestimation des emprises ou, au contraire, sous-estimation). En outre, étant donné les échelles des données mobilisées, leur exploitation graphique n'a de sens que pour des échelles supérieures au 1/100 000e. (Source : data.gouv.fr)

Ce territoire semble donc être contrasté entre attractivité et vulnérabilité. La vulnérabilité du territoire a été mise en évidence lors de l'année 2014 où ces deux communes ont été touchées par un double événement d'inondation : 18 et 19 janvier, et un second le 27 novembre. Le chapitre suivant vous présente plus en détail ces inondations, mais surtout de quelles manières elles ont été l'événement déclencheur d'une réelle prise de conscience communale face au risque d'inondation.

## 2.6 Crue d'étude : double inondation de 2014

Les 18 et 19 janvier 2014, le département du Var a été touché par des précipitations importantes où plusieurs secteurs ont été inondés, dont les communes d'Hyères et La Londe (CEREMA Med, 2014a). Les cumuls de pluie durant ces quatre jours (du 16 au 19 janvier) sont importants (représentant parfois l'équivalent d'un à deux mois de précipitation), mais pas exceptionnels : sur la région de La Londe ces cumuls atteignent 200 à 250 mm soit à peine plus de la moitié des cumuls atteints lors d'une précédente inondation (16 juin 2010). Ce qui caractérise et différencie cet événement est son caractère stationnaire de 6h durant la journée du 19 janvier. Ce n'est donc pas le cumul pluviométrique qui est exceptionnel, mais bien la durée dans laquelle celui-ci a été enregistré. C'est à ce titre que les communes d'Hyères et La Londe ont fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les secteurs les plus touchés sur ces communes sont respectivement le quartier du Ginouvier à proximité du hameau londais « Notre-Dame des Maures » et les quartiers du « Plan-du-Pont », « St Victor et Jean Salusse » et de « l'Oratoire » à Hyères.

Le quartier du Ginouvier a été particulièrement dévasté par l'inondation, et a ainsi fait l'objet de procédures d'acquisition à l'amiable par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), aussi appelé Fonds Barnier. Cette acquisition a largement modifié le paysage communal présenté dans l'« Atlas des paysages reconstruits post-inondation ».

Le bilan humain de l'événement s'établit à deux morts et un suicide semblant directement lié à l'événement sur la commune de La Londe. (CEREMA Med, 2014)

A l'échelle du Var, plus de 1400 interventions des services de secours ont été effectuées entre le 18 et le 20 janvier :

- 1800 logements environ ont été inondés (dont 800 à Hyères et 600 à La Londe)
- 600 véhicules environ ont été endommagés (dont 200 à Hyères et 300 à La Londe)
- 154 sinistrés ont dû être relogés dont 73 à La Londe et 43 à Hyères).

Alors que ces communes étaient en train de se relever suite à cette inondation meurtrière, une nouvelle inondation est survenue le 27/28 novembre 2014. Bien que les deux phénomènes à l'origine des inondations aient été assez différents d'un point de vue hydrologique : Crue majoritairement due au débordement du Pansard en Janvier, et du Maravenne en Novembre à La Londe. Et crue du Réal Martin en janvier, et du Roubaud en novembre à Hyères. Il n'en reste pas moins que les dégâts occasionnés dans les deux cas ont été très importants, tout autant que les moyens à mobiliser pendant et après la crise. Les inondations de novembre ont de fait touché un territoire à peine relevé, sur lequel de nombreuses actions de reconstruction étaient toujours en cours. Les deux événements ont fait l'objet pour la deuxième fois d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. (CEREMA Med, 2018).



Figure 10: Photo presse locale au lendemain de la crue de janvier 2014 - La Londe



Figure 11: Photo presse locale au lendemain de la crue de janvier 2014 - Hyères

## 2.7 Plan d'Action de Prévention des Inondations : outil d'aménagement du territoire en réponse au risque d'inondation

Suite à la crue de Janvier, les deux communes ont lancé d'importants travaux pour reconstruire le territoire. Ces travaux sont dit « d'urgence » car ils ont été réalisés dans une temporalité très courte après la crue, sur les fonds propres des communes. Toutefois, la double crue de 2014 a été l'élément déclencheur d'une réelle prise de conscience, par conséquent les communes ont décidé de se lancer dans l'élaboration d'un Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)<sup>4</sup>. C'est un outil de contractualisation entre l'État et les collectivités qui souhaitent mettre en œuvre un programme d'actions concret sur leur territoire. Il permet entre autre de mettre en place des travaux de grande envergure, permettant non pas seulement de « reconstruire » le territoire, mais de la rendre moins vulnérable. Ces travaux ont par conséquent un coût très élevé. L'intérêt du PAPI est donc d'obtenir des financements de l'État, en échange d'un engagement à porter des actions relevant des différents axes de la politique de prévention des risques.

Ainsi, l'élaboration d'un dossier de PAPI est une démarche longue et coûteuse, qui nécessite en général de passer par l'étape du « PAPI d'intention », qui a pour vocation principale de financer les études préalables nécessaires à la définition précise du programme d'actions, et notamment à la définition des différents scénarios d'aménagement.

De manière plus concrète un PAPI permet de mettre en places des actions de diverses natures sur le territoire : (proposition non exhaustive)

- Actions d'études environnementales (restauration de ripisylve, valorisation des zones humides etc.)
- Actions d'équipement (caméra de surveillance des cours d'eau, barrière de fermeture de route etc.)
- Actions de travaux (endiguement, bétonisation des berges, création de Zone d'expansion des crues etc.)

Actions d'animations (Amélioration de la connaissance et la conscience du risque auprès des habitants et des enfants)

<sup>4</sup> Respectivement le PAPI « Gapeau » pour Hyères et le PAPI « Côtiers des Maures » pour La Londe.

A titre indicatif, le dossier de candidature du PAPI de la commune de La Londe (porté par la communauté de commune) donne des indications en qui concerne les coûts et les temporalités d'un tel projet :

*« La durée du PAPI est de 6 ans et il prévoit un montant de 25,75 millions d'euros dont 85 % porte sur des travaux. 35 % des dépenses sont à la charge des collectivités ; l'état apporte un soutien de 40%, la Région de 20 % et l'Agence de l'Eau de 5%. Le Département appuiera également le programme dans le cadre de son programme d'aide aux communes. » (Communauté de communes « Méditerranée Porte des Maures », 2017)*

Ainsi, tous les éléments de contextualisation sont à prendre en considération pour la bonne compréhension des données présentées dans l'analyse sociologique et l'analyse paysagère ci-après.

## **3. ANALYSE SOCIOLOGIQUE AUPRÈS DES SINISTRÉS**

### **3.1 MÉTHODOLOGIE :**

#### **3.1.1 Axes et objectifs de travail**

La reconstruction du secteur inondé en janvier 2014 a été préalablement analysée sous des angles techniques, en s'attachant en particulier aux aspects structurels et organisationnels de l'action menée par les collectivités dans les mois et les années qui ont suivi les inondations. La présente étude a notamment pour but d'enrichir cette première approche en traitant cette fois-ci plus particulièrement du rôle joué par les habitants dans cette phase de l'après catastrophe. L'objectif étant de tirer des enseignements sur la reconstruction « par les habitants », afin d'en soulever les bonnes pratiques et leviers d'actions, en vue notamment de les partager avec les acteurs d'autres territoires qui pourraient demain être eux aussi sinistrés.

Pour ce faire, il a été décidé de mener une enquête de type sociologique auprès des sinistrés, grâce à la réalisation d'entretiens semi-directifs. Cette méthode d'entretien est « *un compromis souvent optimal entre la liberté d'expression du répondant et la structure de la recherche. Le répondant s'exprime sur les thèmes qu'il souhaite, et dans son propre langage : la directivité de l'entretien est donc très réduite. Le chercheur en retire deux éléments : des informations sur ce qu'il cherche et des données auxquelles il n'aurait pas pensé (la surprise venant de la réalité du terrain).* » (Romelaer, 2005)

Compte-tenu du temps imparti dans le cadre du stage (6 mois), ainsi que de la taille et la nature de l'échantillon enquêté il est important d'avoir à l'esprit que les résultats de l'enquête n'ont pas vocation à être généralisés sur la totalité du territoire sinistré en 2014 : le parti pris est ici de « *privilégier la significativité plus que la représentativité* » (Gisclard, 2017). On notera également que la formation scientifique et professionnelle de l'enquêteur (ici une étudiante en dernière année d'une école d'ingénieur en paysage) n'est pas sans conséquence sur l'analyse des entretiens.

#### **3.1.2 Problématiques**

Avant de débiter l'enquête à proprement parler, et afin de l'appréhender, des problématiques générales ont été dégagées de notre connaissance du territoire et du sujet de la prévention des inondations :

- Comment les habitants des communes d'Hyères et La Londe ont-ils vécu les cinq années qui ont suivi les inondations de janvier 2014 et de quelles manières ont-ils participé à la phase de reconstruction ?
- Sous quelles formes le paysage est-il un marqueur mémoriel des inondations 2014 sur les communes de Hyères et La Londe et de quelles manières est-il révélateur de la phase de reconstruction « post-catastrophe » ?

### 3.1.3 Hypothèses

Un travail de bibliographie dans un premier temps, puis d'analyse territoriale menée lors de sorties de terrain dans un second temps, ont permis d'établir différentes hypothèses. A noter donc que ces hypothèses ont été rédigées préalablement au lancement de la campagne d'enquête.

- La majorité des sinistrés considèrent l'événement de janvier 2014 comme traumatique ;
- Les actions menées par les habitants se concentrent majoritairement dans les années n+1 et n+2 de la catastrophe ;
- Sinistrés et non-sinistrés ont participé à la reconstruction de leur territoire ;
- Le coût financier des travaux de reconstruction a impacté le quotidien des sinistrés
- Les habitants ne se sont pas investis dans le projet de réaménagement du territoire post-inondation
- Les habitants ont changé leur habitudes et comportement pour être prêts à une éventuelle nouvelle crue
- Les travaux communaux ou personnels sont des marqueurs mémoriels forts pour les habitants
- Les habitants souhaitent que soient posés des repères de crue dans la commune

### 3.1.4 Guide d'entretien

« *Le guide d'entretien est un outil d'exploration visant à la production de données* » (BLANCHET, GOTMAN, 2007). Notre guide d'entretien a été réalisé selon cinq thèmes : Le déroulé et la gestion de la crise, la reconstruction matérielle, la reconstruction humaine, la reconstruction territoriale et enfin le paysage, les perceptions et la culture du risque. Ces thèmes sont détaillés en ANNEXE I. Une fois ces thèmes fixés ce guide a servi de support pour mener les entretiens grâce à une succession de questions et de relances, qui vous sont présentés en ANNEXE II

### 3.1.5 Accès au terrain et description sommaire de l'échantillon

Deux méthodes ont été utilisées pour rentrer en contact avec des personnes susceptibles de mener un entretien : tout d'abord un « appel à témoin » par prospectus, ciblé dans les quartiers les plus impactés. Ensuite, un appel aux associations communales a été réalisé afin d'obtenir des contacts directs de personnes sinistrées.

Une totalité de 15 entretiens a été obtenue, dont 10 sur Hyères et 5 sur La Londe, comprenant au total 20 personnes (certains entretiens ayant été réalisés en couple, un entretien peut donc compter pour 2 personnes). Ces personnes étaient majoritairement de sexe masculin, 12 hommes pour 8 femmes. Les classes d'âges représentées étaient majoritairement les + de 60

ans avec 11 personnes et les +30 ans avec 7 personnes. Seulement 2 personnes de – 30 ans ont participé à l'enquête. La totalité de l'échantillon était propriétaire de leur habitation, et seulement une habitation était une résidence secondaire. Un tableau plus détaillé de l'échantillon se trouve en ANNEXE III. Enfin, les entretiens avaient une durée d'environ 1h à 1h30.

### 3.1.6 Traitement des données obtenues à partir des entretiens

Les entretiens individuels ont donc permis de collecter de la donnée brute (sous forme de prise de note et d'enregistrements audio). L'étape suivante a été de convertir la donnée audio en une donnée dactylographiée : on nomme cette étape « retranscription ». On notera que les entretiens n'ont pas fait l'objet d'une retranscription littérale car il a été décidé que ce travail était particulièrement chronophage et non nécessaire pour l'analyse thématique envisagée.

### 3.1.7 Analyse du contenu par thématique

Une fois retranscrit, l'entretien ne parle pas de lui-même. Il faut, pour parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'**analyse du discours**. La méthode de l'analyse de contenu par thématique de Blanchet et Gotman a été choisie. « C'est une méthode *hyper sélective*. C'est une lecture *exogène informée par les objectifs de l'enquêteur* ». Pour cela une analyse de contenu de chaque entretien a été réalisée afin de dégager les thématiques les plus récurrentes. Cette technique a pour but de faire ressortir les grandes thématiques communes à tous les entretiens, afin de les replacer dans une vision plus systémique. En effet, cette technique par thème permet de se détacher de l'expérience personnelle de chaque habitant, en la comparant aux témoignages des autres sinistrés. En conclusion « *Cette analyse évite donc une cohérence singulière au profit d'une cohérence thématique inter-entretiens* » (BLANCHET, GOTMAN, 2007)

### 3.1.8 Grille d'analyse thématique

Cette analyse thématique nécessite la réalisation d'une « grille thématique ». Cette étape permet de hiérarchiser et structurer l'analyse sous forme de tableau classé par thèmes. Ainsi, sept grandes thématiques ont été dégagées pour l'intégralité de l'étude (ANNEXE IV) : elles ont été choisies d'après leur pertinence en vue de notre problématique de base, à savoir « la reconstruction des habitants » et de leur récurrence dans les témoignages des interviewés. Comme le préconise Blanchet et Gotman dans leur ouvrage, les sept grandes thématiques ont été hiérarchisées et sous divisées en dix-huit sous thèmes plus précis.

A noter que dans le Tableau 2 ci-après, présente seulement quatre grandes thématiques et sept de leur sous-thèmes afin de rester synthétique et de respecter le nombre de page imposé.

Enfin, l'ultime phase consiste à classer les verbatims dans les sous-thèmes correspondants, sous forme de tableau Excel. Cette étape a pour objectif d'enrichir l'analyse avec des exemples concrets tirés des témoignages.

Tableau 2: Tableau synthétisant les 5 thèmes et leurs sous-thèmes de l'analyse du discours

Thèmes	Sous-thèmes
<b>Les freins de la reconstruction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaises connaissances du territoire</li> <li>• Perturbateurs extérieurs : dédramatisation immobilière</li> </ul>
<b>Relations entre les habitants et leur lieu de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations des habitants à leur habitation avant l'inondation</li> <li>• Attachement/rupture avec le lieu de vie après la catastrophe</li> </ul>
<b>Vivre avec le risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau rapport au risque</li> </ul>
<b>Culture du risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repères de crue</li> <li>• Repères de crue vus par les habitants</li> </ul>

## 3.2 RÉSULTATS DE L'ANALYSE DU DISCOURS

Ce mémoire de fin d'étude faisant l'objet d'une synthèse du travail réalisé pour le CEREMA, une sélection parmi les 18 sous thématiques du rapport complet a été réalisée. Ainsi, sept d'entre-elles ont été sélectionnées en vue de leur pertinence par rapport au paysage et aux habitants. Dans ce premier chapitre, ce sont les facteurs pouvant entraver ou ralentir la reconstruction qui sont mis en avant.

### 3.2.2 Freins de la reconstruction

#### A. Mauvaise connaissance du territoire

La campagne d'entretien a permis de constater que les habitants avaient de mauvaises connaissances sur leur territoire et principalement dans les domaines suivants :

- **Un manque de connaissance sur l'occupation du sol avant l'urbanisation de leur quartier (zone humide, agriculture etc. par exemple)**

Très peu d'habitants semblent pouvoir exprimer de manière claire l'historique de leur quartier, et par conséquent l'occupation des sols avant l'urbanisation. En effet, l'occupation ancienne des sols n'a été évoqué que dans un seul entretien. De plus, ce témoignage semble démontrer un certain regret sur cette méconnaissance lors de l'achat du bien en zone inondable.

« Ici avant que les douze maisons soient construites c'était des champs, et ils étaient déjà inondés à cette époque-là, et le permis de construire a quand-même été signé, mais cela on l'a appris après. »

- **Un manque de connaissance sur les cours d'eau principaux, leurs affluents et les comportements hydrauliques attenants**

Les cours d'eau, pourtant souvent à quelques mètres des habitations, semblent être peu connus des habitants engendrant par conséquent des incompréhensions lors d'événements pluvieux sur leurs réactions hydrauliques, comme le démontre ces témoignages :

« Le Gapeau est par ici, et l'eau est arrivé par-là, [Signe de la main montrant l'opposé], ce n'est donc pas possible que ce soit le Gapeau qui ait causé l'inondation »

« Théoriquement ce n'est pas possible qu'on soit inondé, on a construit une digue pour nous protéger du Gapeau »

Ce type de déclaration est effectivement le signe d'une certaine forme d'incompréhension. En effet, les débits exceptionnels observés pendant cet épisode ont engendré des débordements très importants dans le lit majeur du cours d'eau : ceci a impliqué que le Gapeau réemprunte pendant la crue son ancien lit, que l'on appelle le « bras mort », dévié au cours du temps par les aménagements anthropiques sur le secteur (voir Figure 12 et Figure 13). Les habitants des quartiers bordant le Gapeau ont donc bien vu arriver l'eau d'un autre endroit que d'habitude : il s'agissait toutefois bien du Gapeau, dont une partie du débit a emprunté un chemin différent pendant la crue.



Figure 12: Vestiges du pont où passait l'ancien lit du Gapeau dans le quartier du Plan de Pont. Source photo : Auteur. Source vue aérienne : [www.histoire-eau-hyeres.fr](http://www.histoire-eau-hyeres.fr)



rencontrer des habitants qui ont conscience de l'importance de la connaissance de leur territoire :

« *Moi je pense qu'il faut travailler son histoire, savoir d'où on vient, savoir où on va, plutôt que de vouloir l'oublier, parce que sinon on ne va en tirer aucun enseignement* »

## B. La relativisation du risque

Le deuxième frein à la reconstruction recensé est la **relativisation du risque d'inondation** par certains agents immobiliers et les habitants eux-mêmes. En effet, les quartiers en zone inondable semblent devoir faire face à la confrontation de deux enjeux majeurs : la forte exposition au risque d'inondation et les achats/ventes immobilières.

Dans ce contexte il semble que certains professionnels de l'immobilier diminuent l'importance du risque d'inondation, en le dédramatisant, dans le but de rassurer les potentiels acheteurs afin d'aboutir à la vente.

Ainsi, certains sinistrés témoignent d'avoir été « victimes » de cette pratique lors de l'achat de leur maison :

« *L'agent immobilier a précisé la faible chance qu'un événement centennal se reproduise.* »

... pouvant même aller jusqu'à la suspicion de mensonge sur les antécédents de l'habitation

« *Le vendeur nous a menti en nous disant que la maison n'avait jamais été inondée et que l'eau n'était jamais rentrée dans la maison* »

... et à l'expression d'un réel regret chez certains des sinistrés.

« *On s'en veut d'être venu habiter ici* »

Cette dédramatisation du risque par l'agent immobilier semble influencer les habitants qui sous-estiment à leur tour le risque d'inondation. Ce phénomène a été mis en évidence Mme. Mauroux sur une étude à Charleville Mézière, où elle met en avant deux tendances : une dédramatisation du risque lorsque la probabilité est trop faible, ou une dédramatisation du risque lorsqu'un événement similaire a eu lieu dans un passé proche<sup>5</sup>, ce qui confère des croyances telles que « c'est arrivé il y a pas longtemps, ça ne se reproduira donc plus » : (Mauroux, 2015)

*Les risques dits « extrêmes » ou catastrophiques se caractérisent par de lourdes pertes potentielles, mais par une **probabilité très faible**. Or, les individus ont tendance soit à considérer comme nulles les très faibles probabilités et à les ignorer [...]; soit, d'après l'hypothèse dite du « gambler's fallacy »<sup>6</sup> les individus sous-*

<sup>5</sup> Le cas est présent ici, en effet, une crue a eu lieu dans ces communes en 1999 soit « seulement » 15 ans avant la crue de 2014. De plus, le var a été touché en 2010 sur la zone de Draguignan par des inondations.

<sup>6</sup> « Gambler's fallacy » ou « erreur du parieur » est une erreur de logique consistant à croire que si, lors d'un tirage aléatoire, un résultat peu probable est obtenu un grand nombre de fois, les tirages suivants vont probablement compenser cette déviation et donner de nombreuses fois le résultat opposé. Par

*estiment la probabilité qu'un événement qui vient d'avoir lieu se reproduise dans un avenir proche. [...]*

Le phénomène du « glamber's fallacy » a particulièrement été mis en avant sur Hyères. En effet, des habitants nous ont confié qu'ils avaient conscience de l'inondation de 1999 lors de l'achat de leur habitation, mais que cette inondation confortait le fait qu'il était peu probable qu'un nouvel événement similaire se produise.

*« Le notaire nous a notifié le risque centennal, on s'est dit « c'est fait, ça ne reviendra que dans 100 ans », il y avait une inondation en 1999 et on a acheté en 2000 »*

*« On s'est dit que c'était arrivé qu'une fois [une inondation], que c'était déjà arrivé il y a 15 ans »*

Ainsi, la connaissance du territoire au sens large semble pouvoir influencer la relation que les habitants ont avec le risque d'inondation. En effet, leurs mauvaises connaissances des cours d'eau et du risque d'inondation ne leur permettent pas de déceler les « dédramatisations immobilières » lors de l'achat de leur habitation. Ces mauvaises appréhensions se placent donc comme des freins de la reconstruction car elles provoquent parfois un sentiment d'incompréhension et d'injustice chez les habitants face aux phénomènes météorologiques.

Cette thématique introduit la relation des habitants avec leur habitation en zone inondable. Le chapitre suivant tente donc d'analyser de quelles manières une inondation peut changer les rapports qu'entretiennent les habitants avec leur habitation.

### 3.2.3 Relations entre les habitants et leur lieu de vie

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les conséquences des inondations sur le rapport que les habitants entretiennent avec leur lieu de vie. Pour cela la nature des rapports qu'entretenaient les habitants avec ces lieux **avant l'inondation** sera premièrement exposée, puis nous tâcherons d'analyser si ces rapports ont changé après les inondations de 2014.

#### A. Relations des habitants à leur habitation avant l'inondation :

Préalablement il a paru important de rappeler que: Hyères et La Londe sont des communes prisées, caractérisées par un prix du foncier élevé. Pour ce qui concerne les habitants propriétaires, cette particularité influence donc fortement le choix du quartier lors de l'installation. En effet, de nombreux témoignages d'habitants des trois quartiers Hyérois secteur « Oratoire »<sup>7</sup>, mettent en évidence le fait qu'ils avaient connaissance du risque d'inondation lors de leur installation. Cependant, certains habitants nous ont confié que le prix au m<sup>2</sup> des habitations étant beaucoup moins élevé que dans d'autres quartiers d'Hyères, leur choix s'est ainsi porté sur ces quartiers « inondables ». En effet, pour le même, voire un confort

---

exemple, si en tirant à pile ou face un joueur obtient un grand nombre de fois pile, il va croire avoir plus de chance d'obtenir face lors des tirages suivants (Source : wikipedia)

<sup>7</sup> Quartier Plan du Pont, St Victor et Jean Salusse et Oratoire.

supérieur (jardin, superficie intérieure et extérieure, place de parking, nombre de chambres), ces quartiers étaient beaucoup plus attractifs financièrement. A cela s'ajoute une localisation privilégiée de ces quartiers avec la proximité directe des transports en commun, des écoles, et de services divers (banques, boulangerie etc.). **Ainsi l'accessibilité financière et l'accès aux services semblent avoir été prioritaires sur la présence du risque sur ces quartiers.**

« En 2000 les prestations proposées par cette maison étaient bien plus élevées qu'une maison dans un autre quartier au même prix »

Ce phénomène de priorisation des bénéfices liés au lieu de vie, en comparaison à la contrainte qu'induit le risque inondation, a aussi été mis en évidence dans une étude réalisée sur Charleville-Mézières par A. Mauroux (Mauroux, 2015) :

« Lorsqu'il [Le risque d'inondation] est malgré tout intégré, l'impact reste moins important que celui d'autres facteurs sources d'aménités (proximité du bord de mer, de la rivière, des écoles) ou dont l'impact financier semble plus direct, comme, par exemple, la performance énergétique du logement. »

Enfin, un autre phénomène semble aussi s'ajouter à cela : le fait que certains des habitants apprécient vivre à proximité immédiate d'un cours d'eau. En effet, bien que ce facteur soit une source évidente de forte exposition au risque inondation, il constitue parfois un des déclencheurs de l'acquisition immobilière.

« On avait le choix entre la maison de l'autre côté de la route, et celle-ci, nous on a préféré celle-ci car on aimait bien la proximité de la rivière »

Ce phénomène est aussi mis en évidence par M. Mauroux :

« En général, l'attrait des cours d'eau l'emporte sur le risque... De plus, les sources de risque sont souvent le pendant négatif d'un environnement par ailleurs recherché. L'effet négatif du risque est (plus que) compensé par l'effet positif de la proximité d'un cours d'eau ou du littoral »

Ainsi, les témoignages permettent d'établir l'hypothèse suivante : la qualité de vie (proximité des services et éventuellement des cours d'eau) et le prix de l'habitation sont prioritaires par rapport à l'existence d'un risque lors de l'achat d'un bien.

## B. Attachement/rupture au lieu de vie après la catastrophe

Les entretiens semblent donc indiquer que l'achat du bien en zone inondable était, pour certains habitants, un choix réfléchi et conscient. Partant de ce constat, il a été intéressant de savoir si cette attache à la qualité de vie, qui semblait être prioritaire lors de l'achat, avait changé après l'inondation.

Ainsi deux sortes de rapport entre habitants et lieu de vie post - l'inondation ont été mises en évidence :

- **Les foyers ayant créé une rupture avec leur lieu de vie**

Suite à une catastrophe naturelle, il est possible que le sinistré rejette son lieu de vie, malgré la qualité de vie attendant à l'habitation. Ainsi certains habitants souhaitent se séparer de leur habitation dans l'objectif d'effacer des souvenirs douloureux pour mieux se relever :

« Je ne voulais plus rester dans cette maison »

« Si cela devait se reproduire, je n'aurais qu'un seul souhait c'est de quitter cette maison pour toujours »

- **A contrario on observe aussi des foyers qui restent fortement attachés à leur lieu de vie :**

« On adore notre quartier, on veut partir car on travaille loin, on ne part pas à cause des inondations »

« On a un discours plutôt positif sur le quartier et la maison »

Il est important de prendre en compte que toutes les personnes interrogées étaient à priori propriétaires et non locataires. Cette caractéristique influence grandement les rapports qu'entretiennent les habitants à leur habitation, et particulièrement l'attachement sentimental au bien. Dans ce contexte, nous constatons tout de même que la survenue d'une catastrophe naturelle n'a pas nécessairement un impact négatif sur l'attachement des habitants à leur bien immobilier malgré le fait qu'ils soient propriétaires.

Ainsi il semble possible que les rapports entre les habitants et leur habitation changent après l'inondation. Nous allons désormais nous intéresser aux changements de rapport au risque d'inondation des habitants après la catastrophe.

### 3.2.4 Vivre avec le risque

Ce chapitre a pour objectif d'analyser de quelles manières l'événement de 2014 a changé le rapport des habitants au risque d'inondation et sous quelles formes ce risque s'intègre-t-il dans leur quotidien.

#### A. Nouveau rapport au risque

Les entretiens laissent penser qu'il existe deux types de rapport au risque. Ceux qui ne pensent pas qu'un tel événement puisse se reproduire et ceux qui, au contraire, vivent en pensant qu'une crue peut arriver à tout moment.

- **Les foyers qui pensent qu'un tel événement se reproduira certainement :**

Pour certains habitants la survenue d'une nouvelle crue est une évidence dans le contexte de dérèglement climatique actuel. Par ailleurs la multiplication d'événements similaires sur le territoire français et surtout dans les départements voisins (inondations dans les Alpes maritimes en 2015, dans l'Aude en 2018 etc.) semble aussi renforcer ce sentiment.

« Ah ben oui, ça fait trois fois, je vis avec une épée de Damoclès »

« Je pense que cela reviendra, avec le dérèglement climatique et toutes les catastrophes qu'il y a, c'est certain »

- **Les foyers qui pensent qu'un tel événement ne se reproduira pas :**

Au contraire, certains sinistrés semblent ne pas vivre avec le sentiment qu'une nouvelle inondation puisse se reproduire. Les témoignages laissent penser que certains sinistrés estiment que l'événement qui s'est produit en 2014 était exceptionnel et que, par conséquent, la probabilité que cela se reproduise de leur vivant est impossible.

| « Pour que ça arrive à nouveau chez nous, il y a peu de chance, c'était très fortuit »

| « Je n'ai pas la sensation que nous allons être ré-inondés »

Deux phénomènes semblent pouvoir expliquer que certains foyers n'imaginent pas qu'un tel événement puisse se reproduire :

- **Sentiment de protection**

Les inondations de 2014 ont engendré la mise en place de travaux de protection (Renforcement des berges, redimensionnement des réseaux etc.) sur les deux communes. Ces travaux semblent donc induire un sentiment de « surprotection » chez les habitants ayant pour conséquence une diminution de la conscience du risque.

| « Avec les travaux que la collectivité a fait je ne pense pas qu'on sera une nouvelle fois inondé »

| « Pour être inondé il faudrait que la prochaine crue soit encore plus forte avec les travaux, donc ce n'est pas non plus hyper récurrent »

Ce sentiment de surprotection a aussi été mis en évidence sur la commune de Latte, comme le démontre Séverine DURAND dans sa thèse :

| « Ce qui circule principalement à propos de l'inondation [...] ce sont justement des informations selon lesquelles il n'y aura plus de problème puisque de grands travaux de protections ont été menés. »

L'enjeu semble ici de trouver un juste équilibre entre sentiment de protection et culture du risque, afin que les habitants n'oublient pas la présence du risque malgré les systèmes de protection.

Enfin, des profils plus modérés, c'est-à-dire, des habitants qui pensent qu'une telle inondation peut se reproduire, mais qui malgré cela, n'ont pas une vision dramatique ou fataliste de la situation ont été mis en évidence :

- **Les habitants qui expriment que le risque d'inondation est un risque parmi tant d'autres**

Ce phénomène a été démontré par Séverine Durand : « **La relativisation du risque observé s'ancre dans un contexte de multiplication des risques.** Les risques sont aujourd'hui partout. Puisque l'incertitude se généralise, en admettant que l'on puisse s'exposer à un risque en habitant ici, il n'est qu'un, parmi tant d'autres. »

En effet, certains témoignages des entretiens semblent confirmer ce phénomène mis en avant par Séverine Durand :

« Après tu ne vis plus et puis il y a aussi les tremblements de terre, les accidents de la route, les astéroïdes, les extra-terrestre, les tueurs en série, si tu commences à avoir peur de tout, tu vis plus »

- **Les habitants qui vivent avec le risque d'inondation grâce à la prévention**

Par ailleurs, nous avons aussi rencontré des habitants qui semblent vivre avec le risque grâce à une bonne préparation et anticipation au risque. Pour cela, certains sinistrés ont mis en place leur propre « plan d'action » c'est-à-dire une sorte de plan de mise en sécurité personnel, où tous les membres de la famille connaissent les bons comportements à adopter en cas de nouvelle inondation.

« On a mis en place un plan, un mode opératoire, on a prévu des sacs, des bacs dans les chambres, ma femme et mes filles savent ce qu'elles doivent faire »

« J'ai un plan cérébral de prêt, pour mon fils et moi, en 30 mins je peux calfeutrer la maison »

Se sentir prêt à l'arrivée d'une nouvelle crue semble donc permettre aux habitants de ne pas se sentir démunis face à la probabilité qu'un tel événement puisse se reproduire et ainsi accepter le risque dans leur quotidien.

Ainsi notre échantillon a permis de constater que, avoir été sinistré dans le passé, ne signifie pas pour autant vivre avec le risque. D'une manière systémique les entretiens permettent de constater que, malgré le fait que ces communes aient connues des inondations, elles ne possèdent pas forcément une bonne culture du risque. C'est ce que le chapitre suivant va essayer de mettre en évidence.

### 3.2.5 Culture du risque

La culture du risque se place comme l'un des enjeux de la gestion du risque d'inondation à l'échelle nationale. L'objectif étant de maintenir une bonne conscience du risque chez les populations locales, afin de garder les bons comportements, et par conséquent réduire les dommages humains et économiques causés par les inondations.

A ce sujet, l'un des outils mis en place par l'État pour le maintien de la culture du risque est la mise en place de repères de crue dans les communes exposées aux inondations. Ainsi, nous nous sommes intéressés à cet outil dans le cadre de l'enquête.

Une brève présentation des repères de crue est proposée dans ce chapitre. Puis, l'opinion des habitants sur cet outil sera mise en avant.

## A. Repères de crue

Les repères de crue sont des marques destinées « à faire vivre la mémoire des inondations ». [8] L'objectif est de matérialiser le souvenir de crues importantes pour éviter l'oubli que le temps peut parfois provoquer. Pour cela, ils rappellent les hauteurs atteintes et la date de la crue à laquelle ils se rapportent (Figure 14) et permettent, lorsque différents repères sont matérialisés, de comparer les hauteurs atteintes par les grandes inondations et d'avoir un ordre d'idée de la fréquence des phénomènes.

A noter que la loi « Risques » du 30 juillet 2003 (article L563.3 du Code de l'Environnement) impose aux communes la mise en place de repères de crue afin de répondre au besoin de cultiver la conscience du risque [9]. Cependant, malgré cette obligation, les communes d'Hyères et La Londe ne possèdent encore pas de repères de crue en 2019.



Figure 14: Exemple de repère de crue. Source: Sites et repères de crue

## B. Repères de crue vus par les habitants :

Les entretiens ont permis de questionner les habitants sur les repères de crue. Dans un premier temps il est important de noter que les sinistrés semblaient très mal connaître ce système; ceci nous a parfois obligé à expliquer le principe et de l'illustrer avec des exemples existants en France. Une fois le principe expliqué, des avis très contrastés ont été recueillis :

- **Les habitants ayant un avis positif sur les repères de crue**

Certains habitants soulignent volontiers l'utilité des repères de crue, en mettant en avant les conséquences positives de la culture du risque dans l'entretien des bons comportements pour mieux appréhender une potentielle nouvelle crue.

« Pour garder les bons réflexes c'est bien », « À des endroits symboliques ce serait bien »

« Pour l'état de conscience c'est bien aussi, car avec le temps on perd en vigilance »

Ainsi, certains habitants semblent être conscients de la possible perte de bons comportements et par conséquent de la mise en place de l'oubli du risque. Au contraire, des habitants semblent posséder un avis plutôt négatif sur les repères de crues :

- **Les habitants ayant un avis négatif sur les repères de crues**

Certains habitants ne voient pas l'intérêt de ces repères de crue, estimant que « leurs souvenirs personnels suffisent ». Au-delà de cela, des entretiens mettent parfois en évidence une volonté clairement affichée d'oublier l'événement traumatisant.

« Avoir des plaques qui rappellent ces choses-là ce n'est pas forcément une bonne idée »

« Je ne sais pas, j'ai pas d'avis, au bout d'un moment il faut savoir tourner la page, moi je ne suis pas très commémoration »

D'autres témoignages laissent penser qu'il s'agit plutôt d'une volonté « d'effacement stratégique » dans un contexte de pression immobilière importante. En effet, le risque d'inondation peut se révéler être un frein pour la vente ou l'achat d'un bien, c'est pourquoi certains habitants ont partagé une volonté d'effacer les marqueurs d'inondations sur leur habitation:

« Si on veut vendre on n'a pas d'intérêt à mettre des marqueurs »

« Non, on a juste mis notre propre repère de crue sur la boîte aux lettres pour se rappeler jusqu'où l'eau est arrivée, **on l'a mis de manière discrète pour ne pas que ça gêne pour la potentielle vente de la maison plus tard** »

Par ailleurs, certains habitants soulevaient l'importance des repères de crue dans la prévention des « dédramatisations immobilières » expliquées ci-avant :

« Je ne connais pas ce système des repères de crue, mais ça serait très bien, **pour éviter les arnaques immobilières** »

« On sait pourquoi on ne met pas de repère, **car c'est pas très vendeur dans la région** »

Ainsi, les habitants sinistrés semblent mal connaître ce système, malgré une présumée bonne culture du risque d'inondation. Ensuite, ce système ne semble pas faire l'unanimité auprès des habitants, principalement à cause de l'impact que ces repères de crues pourraient avoir sur le marché de l'immobilier local. Enfin, il est intéressant de noter que ces habitants, qui expriment une certaine forme de refus vis-à-vis de ces repères de crue, n'abordent l'objet que du point de vue de l'éventuel intérêt qu'il pourrait leur apporter : ces personnes ne parviennent visiblement pas à envisager que ces repères pourraient servir à informer des habitants n'ayant pas vécu la crue, ou à faire perdurer dans le temps une culture du risque qui par nature a tendance à s'affaiblir avec le temps qui passe.

## 4. ATLAS DES PAYSAGES RECONSTRUITS POST-INONDATIONS

### 4.1 Enjeux et méthodes

L'objectif principal de ce chapitre est de mettre en évidence de quelles manières une catastrophe naturelle, en l'occurrence une inondation, peut modifier, ou non, le paysage d'une commune sur le long terme.

La réalisation de cet atlas s'est principalement basée sur un travail de prises de vue photographiques. Elles ont été réalisées à partir de photographies techniques prises par les agents du CEREMA au lendemain de la crise en 2014, dans le cadre de la réalisation d'un retour d'expérience post-inondation. Cet échantillon photographique de 2014 a constitué la donnée de référence. S'en est suivi une démarche exploratoire sur terrain dans le but de retrouver les mêmes lieux 5 ans après, permettant de mettre en image un « avant/après inondation ».

Par ailleurs, cet atlas a été réalisé de manière croisée avec la campagne d'entretien présentée ci-avant. En effet, cet atlas résulte d'une volonté de corréliser les témoignages vocaux des habitants obtenus lors des entretiens, avec une mise en résultat visuelle. Pour cela la question suivante a été posée aux habitants lors des entretiens :

*« Pouvez-vous me citer des marqueurs mémoriels des inondations dans votre paysage quotidien? (Habitation, quartier, commune etc.) ».*

Le traitement de ces données a abouti à l'élaboration de trois typologies de paysages reconstruits post-inondation : les paysages de l'oubli, les paysages cicatrices, et les paysages dévisagés, mais aussi à la caractérisation de deux types de « marqueurs mémoriels » : les marqueurs mémoriels des habitants, et les marqueurs mémoriels communaux.

A noter que l'intégralité de l'atlas se trouve en ANNEXE V. Ici seuls quelques exemples de chaque typologie sont présentés.

### 4.2 Typologies du paysage

#### 4.2.1 Paysages de l'oubli

Pour rappel, l'analyse territoriale met en évidence que ce territoire possède des antécédents lourds en terme d'inondations, pourtant, il semble qu'aujourd'hui ces inondations soient presque déjà effacées dans le paysage communal. De plus, les entretiens ont permis de constater que de nombreux habitants étaient incapables de témoigner de marqueurs du souvenir d'inondation dans leur paysage du quotidien. En effet, comme présenté précédemment dans la chapitre sur les repères de crues, il existe une certaine forme d'occultation volontaire chez les habitants souhaitant oublier cet événement traumatisant.

Ainsi, les deux exemples ci-après (Figure 15 et Figure 16) mettent en évidence la première typologie: Les paysages de l'oubli.



Figure 15: Exemple paysage de l'oubli



Figure 16: Exemples de paysage de l'oubli

Il semble difficile, aux premiers abords, d'imaginer le visage sinistré de ces communes après l'inondation. Ce constat soulève l'un des enjeux de la culture du risque: éviter l'oubli, afin de conserver les bons comportements en mémoire. Séverine DURAND, et bien d'autres auteurs, mettent en évidence des phénomènes similaires sur le territoire français : « *L'oubli du risque est en effet souvent décrié par les gestionnaires comme étant l'une des causes de la mauvaise préparation des populations* ».

Cependant, la typologie suivante « paysages cicatrices » montre que certains travaux communaux peuvent impacter le paysage et par conséquent être vecteur de souvenir.

#### 4.2.2 Paysages cicatrices

La typologie « Paysages cicatrices » résulte, tout comme « les paysages de l'oubli », des témoignages apportés par les habitants et de l'enquête exploratoire réalisée sur le terrain. Ainsi, des témoignages permettent de mettre en évidence la présence significative des travaux de protection comme facteur de souvenir.

« *Il y a des traces par les travaux, sinon il y a peu de traces qui montrent qu'il y a eu une catastrophe* »

Les exemples de paysages cicatrices présentés ci-après, mettent en évidence que cette typologie est principalement retrouvée sur les berges des cours d'eau communaux. En effet, leur formes paysagères sont principalement la présence de gabion (Figure 17) ou bétonisation et d'engrochement (Figure 28).



Figure 17: Exemple de paysage cicatrice, forme paysagère des gabions



Figure 18: Exemple de paysage cicatrice, forme paysagère de bétonisation des berges et engrochements.

La présence de travaux semble permettre, d'une certaine manière, de garder en mémoire les inondations. Cela peut être considéré comme un élément positif dans une dynamique de culture du risque. Cependant il est important de rappeler que l'augmentation de la protection, ne signifie pas l'absence du risque. En effet, selon les profils des habitants interrogés, nous avons constaté que ces travaux de protection pouvaient conférer un « sentiment de sécurité aux habitants », confirmant leur croyance selon laquelle un tel événement ne pourra pas se reproduire de leur vivant. (cf 3.2.4 Vivre avec le risque)

### 4.2.3 Paysages défigurés

La commune de La Londe possède une particularité intéressante par rapport à Hyères. En effet, le quartier du Ginouvier situé en rive droite du Pansard a subi des dégâts importants lors de l'inondation de janvier 2014. Les dégâts étaient tels (Figure 19), que la commune a fait la demande d'un rachat à l'amiable par le Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)<sup>8</sup> à l'État. Suite à cette demande, sept villas ont été éligibles. Une fois les villas acquises par l'État, le chantier de démolition a été lancé en février 2017 (Figure 20). Les terrains sont désormais totalement inconstructibles et ont été rendus à l'état naturel. C'est à ce titre que le quartier du Ginouvier possède un intérêt paysager particulier. En effet, contrairement aux paysages de l'oubli présentés ci-avant, l'évolution de ce quartier démontre qu'une inondation peut aussi complètement défigurer le paysage local.



Figure 19: Photos illustrant le niveau d'eau lors de la crue de janvier 2014; Source: CEREMA



Figure 20: Vue aérienne de 2014 et 2019 illustrant la démolition du quartier du Ginouvier. Source: Remonter le temps

<sup>8</sup> Fond Barnier a été créé par la loi n°95-101 du 2 février 1995 du code de l'environnement, relative au renforcement de la protection de l'environnement. Ce fonds était alors destiné à financer les indemnités d'expropriation de biens exposés à un risque naturel majeur



Figure 21: Exemples de paysage défiguré

L'Atlas met donc en évidence que le paysage du quartier du Ginouvier est méconnaissable. Le changement de paysage est brutal par rapport aux autres typologies présentées ci-avant. En cinq ans, la nature a complètement repris le dessus en laissant très peu de marqueurs rappelant les inondations de 2014. Seuls quelques « vestiges » anecdotiques sont encore présents. Ces vestiges sont principalement des « restes » de murs laissés après la démolition. (Figure 22)



Figure 22: Photomontage mettant en évidence les vestiges des villas démolies après l'inondation

## 4.3 Marqueurs mémoriels des inondations

### 4.3.1 Marqueurs personnels des habitants

La caractérisation des catégories de « marqueurs du souvenir » ci-après a été possible grâce aux témoignages de certains habitants.

- **Les marqueurs au sein de l'habitation**

Les marqueurs les plus présents dans le quotidien des sinistrés se trouvent principalement sur/dans leur habitation. Ces marqueurs étant majoritairement des stigmates des dégâts de l'inondation.

« On retrouve encore aujourd'hui de la boue dans les tiroirs, les charnières, les meubles » ( Figure 23)

« Il y a des fissures encore visibles aujourd'hui » (Figure 24)

« On a encore la trace du niveau de l'eau dans le garage » (Figure 25)



Figure 23: Photo prise chez un habitant illustrant les restes de boue de l'inondation. Source : Photo personnelle



Figure 24: Photo prise chez un habitant illustrant une fissure sur l'habitation provoquée par l'inondation. Source : Photo personnelle



Figure 25: Photo prise chez un habitant illustrant la marque du niveau de montée de l'eau. Source : Photo personnelle

Ainsi ce qui en ressort est que les habitants parlent essentiellement de marqueurs mémoriels qui leur sont propres et semblent donc posséder une vision systémique à l'échelle communale très réduite. Ainsi, ces témoignages permettent de faire un lien avec la conclusion sur les repères de crues mise en évidence ci-avant : les sinistrés ont du mal à se détacher de leur expérience et semble envisager la culture du risque dans un intérêt personnel et non général.

#### 4.3.2 Marqueurs parsemés dans le paysage local

Cette dernière partie a pour objectif de mettre en évidence des marqueurs du paysage qui n'ont jamais été cités par les habitants, mais qui ont été recensés lors des enquêtes de terrain. Ces éléments semblent importants à mettre en évidence car ils participent fortement aux paysages de la reconstruction. En effet, l'apparition de certains de ces éléments (batardeaux, panneau lumineux et mise en sécurité) sont directement liés à l'inondation de 2014. De plus ces éléments se situent dans des zones très touristiques : proximité de vignobles accueillant des visites d'œnotourisme, à proximité du port de plaisance, ou encore dans l'enceinte même d'un camping. (Figure 26 à Figure 29)



Figure 26: Photo illustrant des batardeaux sur une habitation privée. Source : Photo personnelle



Figure 27: Photo illustrant un feux lumineux "route barrée" en cas d'inondation. Source: Photo personnelle



Figure 28: Photo illustrant une mise en sécurité dans un camping. Source : Photo personnelle



Figure 29: Photo illustrant une maison sur pilotis. Source : photo personnelle



Figure 30: Photo illustrant une barrière de fermeture de route en cas d'inondation. Source: photo personnelle

## CONCLUSION

Acteurs décisionnels et habitants sont des acteurs centraux de la gestion du risque d'inondation. Ces dernières années, des études majoritairement techniques sur la reconstruction structurelle ont été réalisées. C'est pourquoi il semblait intéressant, par la présente étude, d'analyser la reconstruction du territoire sous un angle sociologique et paysager. C'est donc en se plaçant comme interface entre les sciences techniques et les sciences sociales que le paysage a permis de révéler les enjeux de la reconstruction.

Le volet sociologique de la présente analyse met en évidence que les habitants jouent un rôle incontournable dans la reconstruction du territoire. A l'inverse, la place que prend le risque d'inondation dans le quotidien des habitants est moins évidente. En effet, notre étude permet de constater que de nombreux facteurs, tels que l'accessibilité financière du lieu de vie, ou l'accessibilité au travail et aux services, semblent être prioritaires sur le risque d'inondation pour les habitants. Cette priorisation semble donc engendrer une sous-estimation du risque sur un territoire pourtant plusieurs fois affaibli par les inondations.

Le volet « évolution territoriale », au travers de l'atlas des paysages, a permis quant à lui de caractériser les paysages reconstruits actuels grâce à un travail de comparaisons photographiques entre 2014 et 2019. Ce travail a abouti à l'élaboration de trois typologies: Les paysages de l'oubli, qui illustrent un territoire reconstruit à l'identique, où peu de marqueurs mémoriels rappellent les inondations. Les paysages cicatrices, qui illustrent un territoire fortement impacté par des travaux structurels. Et les paysages défigurés, qui illustre un changement brutal du paysage par la démolition d'un quartier trop fortement exposé aux inondations.

Ainsi, le paysage semble être révélateur de certaines dynamiques de la culture du risque : la mise en place indéniable de l'oubli de l'événement traumatisant, ainsi qu'une certaine forme de relativisation du risque du fait d'un fort sentiment de surprotection grâce à la présence de travaux structurel dans le paysage communal.

Enfin, les deux volets de cette étude ont permis de mettre en évidence que la connaissance du territoire au sens large semble être un des leviers pour améliorer les relations qui unissent les habitants au risque d'inondation. Nous émettons l'hypothèse que l'amélioration de la culture du risque par la connaissance plus fine du territoire local permettra à long terme de mieux se préparer à la crise, de réduire les dommages économiques et humains et donc par conséquent, de faciliter la reconstruction post-inondation.

## DISCUSSION ET PERSPECTIVES

La présente étude a pour vocation de tirer des enseignements et de les partager à d'autres communes. A l'inverse, du fait de son échantillonnage réduit, elle ne permet pas de tirer des conclusions généralisables à grande échelle. Le parti pris a été de « *privilégier la significativité plus que la représentativité* » (Gisclard, 2017). De ce fait, il a été difficile de valider ou rejeter les hypothèses.

Par conséquent pour que notre échantillon soit plus représentatif, il est perfectible sur les trois points suivants : il avait été prévu au début du stage de réaliser des entretiens avec des personnes non sinistrées afin de comparer leur rapport au risque par rapport à une personne ayant été sinistrée. En raison des contraintes de temps de l'étude, nous avons priorisé nos entretiens avec les sinistrés, et nous n'avons, par conséquent, réalisé aucun entretien avec des personnes non sinistrées.

De plus, la présente étude présente exclusivement des témoignages d'habitants permanents et non saisonniers. Cependant, l'analyse territoriale met bien en avant que la population saisonnière est aussi fortement exposée au risque d'inondation, il serait donc intéressant de les intégrer à l'échantillon.

En ce qui concerne la spatialisation de nos entretiens elle semble elle aussi non représentative, en particulier pour la communes d'Hyères, où nos entretiens se sont concentrés principalement sur des quartiers en amont du Gapeau, délaissant les habitants sinistrés en aval du Gapeau ou sur les abords du Roubaud.

Par ailleurs, la temporalité des entretiens s'est avérée mal adaptée. En effet, 2019 étant l'année qui précède les élections municipales, la mise en route de nos entretiens n'a pas été reçue très positivement par les représentants des collectivités, ne voulant pas faire ressortir des sujets politiquement compliqués avant les élections. Ceci nous a obligé à arrêter notre campagne d'entretiens au milieu du stage et a par conséquent réduit notre échantillon.

Enfin, le lancement du Plan d'Action de Prévention des Inondations va considérablement changer le paysage communal avec la mise en place de travaux de grande envergure, mais aussi de manière plus anecdotique, avec la mise en place de repère de crue. Il semblerait donc opportun de continuer ce travail afin d'analyser l'évolution des paysages reconstruits sur du plus long terme.

Pour finir, à une échelle plus systématique, il sera intéressant réaliser sur d'autres territoires, ce types analyses sociologiques et paysagères sur la temporalité de « la reconstruction post-inondation », afin de mettre en évidence l'intérêt de ce type d'analyses dans le cycle général de la gestion du risque d'inondation (Cf Figure 2), mais aussi de pouvoir les comparer entres-elles.

# BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne, 2007. *L'enquête et ses méthodes - L'entretien - 2ème édition refondue*. Armand colin. S.l. : s.n. ISBN 978-2-200-3460-5.

CARCAUD, Nathalie, ARNAUD-FASSETTA, Gilles et EVIAN, Caroline, 2019. *Villes et rivières de France*. 2019. S.l. : CNRS edition.

CEREMA MED, 2014a. *Retour d'expérience des intempéries sur le département du Var du 19 janvier 2014. Volet 1 : « Caractérisation hydraulique de l'événement. »* [en ligne]. 2014. S.l. : s.n. [Consulté le 12 mars 2019]. Disponible à l'adresse : [http://observatoire-regional-risques-paca.fr/sites/default/files/rexvar2014\\_evenement.pdf](http://observatoire-regional-risques-paca.fr/sites/default/files/rexvar2014_evenement.pdf).

CEREMA MED, 2014b. *Retour d'expérience sur les inondations du département du Var les 18 et 19 janvier 2014. Volet 2 - « Conséquences et examen des dommages »*. 2014. S.l. : s.n.

CEREMA MED, 2018. *Analyse de la phase de reconstruction post-inondation. REX moyen terme suite aux inondations de 2014 à Hyères. Volet institutionnel*. 2018. S.l. : s.n.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES », 2017. *Dossier de candidature pour un programme complet d'actions de prévention des inondations*. 2017. S.l. : s.n.

CROZIER, Denis, JOUANNIC, Gwenaël, TRAN DUC MINH, Chloé, KOLLI, Zéhir, MATAGNE, Eric et ARBIZZI, Sandrine, 2017. *Reconstruire un territoire moins vulnérable après une inondation. Une fenêtre d'opportunité encore difficilement mobilisable*. In : *Espace populations sociétés. Space populations societies* [en ligne]. 31 janvier 2017. n° 2016/3. [Consulté le 9 juillet 2019]. DOI 10.4000/eps.7033. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/eps/7033>.

DURAND, Séverine, 2014. *Vivre avec la possibilité d'une inondation? Ethnographie de l'habiter en milieu exposé.. et prisé*. [en ligne]. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01162551/document>.

GISCLARD, Béatrice, 2017. *L'innovation sociale territorialisée: un levier de réappropriation du risque inondation par les habitants L'exemple des crues rapides dans les territoires ruraux du Gard et du Vaucluse (France) 7 décembre 2017* [en ligne]. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01669042/document>.

MAUROUX, Amélie, 2015. *Risques et marchés immobiliers : L'influence du risque inondation sur le prix des logements*. In : . 2015. p. 4.

MIIAM, Cyprès, 2017. *Fiche indicateur de population EAIP*. In : [en ligne]. 2017. [Consulté le 23 août 2019]. Disponible à l'adresse : [http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_indicateur\\_population\\_en\\_eaip\\_ce.pdf](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_indicateur_population_en_eaip_ce.pdf).

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 2004. *Dossier d'information inondation*. In : [en ligne]. 2004. [Consulté le 15 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Dossier%20d%27information%20inondation%20v1-2.pdf>.

MOATTY, Annabelle, VINNET, Freddy, DEFOSSEZ, Stéphanie, CHEREL, Jean-philippe et GRELOT, Frédéric, 2018. *Intégrer une « éthique préventive » dans le processus de relèvement post-catastrophe: résilience, adaptation et « reconstruction préventive »*. In : *La houille Blanche*. décembre 2018. n° 5-6, p. 11,12.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'aménagement et du logement, 2010. *Comprendre les méthodes d'élaboration des plans de prévention des risques d'inondation en Provence-Alpes-Côte d'Azur* [en ligne]. [carte]. Aix-en-Provence : DREAL PACA. [Consulté le 12 mars 2019]. ISBN 978-2-907590-63-1. Disponible à l'adresse : [http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dreal-ppri-bassedef-liens\\_cle29f72f.pdf](http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dreal-ppri-bassedef-liens_cle29f72f.pdf).

ROMELAER, Pierre, 2005. Chapitre 4 : l'entretien de recherche. In : *Management des ressources humaines*. S.l. : De Boeck Supérieur.

## SITOGRAPHIE

- **[1]** MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, 2018. Prévention des inondations. In : [en ligne]. 2018. [Consulté le 15 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/prevention-des-inondations>.
- **[2]** DIRECTION TERRITORIALE CENTRE – EST, 2015, Les enjeux des « inondations » en France. In : [en ligne] 2015 [Consulté le 15 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : [http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/01\\_les\\_enjeux\\_inondations\\_en\\_france.pdf](http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/01_les_enjeux_inondations_en_france.pdf)
- **[3]** INSEE, [sans date]. Statistiques locales - Zonages : visualiser et comparer. In : [en ligne]. [Consulté le 24 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=zonage>.
- **[4]** DREAL PACA, 2007. L'atlas départemental des paysages du Var . In : [en ligne] 2007 [Consulté le 20 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.donnees.paca.developpement-durable.gouv.fr/docHTML/atlas83/index.html>
- **[5]** DREAL PACA, 2018. L'Arc Méditerranéen. In : [en ligne]. 2018. [Consulté le 11 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/l-arc-mediterraneen-a10831.html>.
- **[6]** CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE, 2017. Les catastrophes naturelles en France. Bilan 1982-2017. In : [en ligne]. 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-31446-rapport-cat-nat-ccr.pdf>.
- **[7]** NOTAIRE DE FRANCE, [sans date]. Prix Immobilier France : Prix au m<sup>2</sup> par ville | Immobilier.notaires.fr. In : [en ligne]. [Consulté le 25 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.immobilier.notaires.fr/fr/prix-immobilier?periodeReferences=1&typeLocalisation=DEPARTEMENT&codeInsee=83>.
- **[8]** GÉORISQUES, [sans date]. Les repères de crues. In : [en ligne]. [Consulté le 12 août 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.georisques.gouv.fr/articles/les-reperes-de-crues>.
- **[9]** LEGIFRANCE, [sans date]. *Code de l'environnement* [en ligne]. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000604335>.

# **ANNEXE I : Document explicatif des thèmes abordés dans le guide d'entretien**

Auteur : WENDLING M.

## **A. Thème 1 : Contextualisation**

Ce premier thème est introductif, il nous permet de lancer la conversation avec l'enquêté sur l'inondation de 2014. En effet, ce thème aborde principalement des éléments de la phase de « gestion de crise » (comment s'est déroulé l'inondation etc.), et non de la reconstruction en tant que telle. Cependant, ces éléments de contextualisation sont essentiels afin de bien comprendre les enjeux de la reconstruction des chaque habitant.

### **Les sujets à aborder, les informations à collecter :**

- Qu'ont-ils fait et entrepris lors de l'inondation (prise en compte de l'alerte, évacuation, mise en sécurité, ...)
- De quelle manière ont-ils été impactés : dégâts engendrés sur l'habitation, perte d'objet de valeur, conséquences sur la vie professionnelle, etc
- S'ils avaient conscience du risque et s'ils étaient préparés à affronter le risque.

## **B. Thème 2 : La reconstruction matérielle**

Cette phase de l'entretien a pour objectif de recenser et d'énumérer les actions de reconstruction (au sens physique du terme) et investissements que les habitants ont réalisés pendant les 5 ans après la crise. Aborder ces sujets permet de comprendre le rôle qu'ils ont joué pendant cette phase de reconstruction.

### **Les sujets à aborder, les informations à collecter :**

- Contexte de la reconstruction de l'habitation (temporalité des travaux, difficultés liées aux travaux, etc.)
- Solidarité, aides (financière et humaines) des acteurs institutionnels, entraide entre sinistrés, etc.
- Relations avec assureurs et experts (relations humaine et indemnisations)
- Relations avec la collectivité
- Questions liées au relogement temporaire de plus ou moins longue durée
- Quelle réduction de la vulnérabilité : amélioration de la situation vis-à-vis du risque ou reconstruction à l'identique ?
- 

## **C. Thème 3 : La reconstruction humaine**

Il s'agit ici de comprendre ce que les inondations ont changé dans la vie des habitants : en d'autres termes la reconstruction humaine liée à leurs sentiments de sécurité, de crainte, reprise de la vie quotidienne (habitudes, travail, loisir, école etc.)

### **Les sujets à aborder, les informations à collecter :**

- Dimension traumatisante de l'évènement
- Impacts sur la vie quotidienne (difficultés financières, arrêt de travail, loisirs, etc)
- Temporalité de la perturbation psychologique causée par l'inondation
- Eventuels changements de comportement induits par les inondations
- Les points positifs et négatifs de la reconstruction

- Améliorations proposées par les habitants, à apporter à ce processus de reconstruction

#### **D. Thème 4 : Reconstruction territoriale au sens large**

Ce thème, plus court que les autres, a pour vocation de faire prendre du recul et changer d'échelle. Si les thèmes précédents restent centrés sur l'histoire personnelle du sinistré, sa maison, son quotidien, etc., l'objectif du thème 4 est notamment de chercher à savoir si l'habitant a entrepris d'autres actions à l'échelle de la commune : action de solidarité envers d'autres sinistrés, investissement dans les associations liées à la prévention du risque inondation, ou encore participation aux réunions de concertation et autres projets d'aménagements engendrés par les inondations.

##### **Les sujets à aborder, les informations à collecter :**

- Se sont-ils intéressés aux actions menées par la collectivité ?
- Investissement associatif

#### **E. Thème 5 : Paysage, perception et culture du risque**

L'objectif est ici de comprendre si, dans leurs différents lieux de vie (habitation, jardin, quartier, lieu de travail ou de loisirs, etc.), des éléments du paysage sont révélateurs du souvenir aux yeux des habitants sinistrés : le paysage est-il en ce sens un élément de d'acculturation aux risques ?

A travers ces questions, il est intéressant d'essayer de comprendre si les habitants « ont envie » de se souvenir, et donc s'ils sont dans une dynamique de « vivre avec le risque », ou plutôt s'ils ont envie d'oublier, et donc s'ils ont une posture de « déni », voire une vision « fataliste » des choses (« ça se reproduira, mais on ne peut rien faire »).

##### **Les sujets à aborder, les informations à collecter :**

- Lieux les plus présents dans la mémoire des habitants lorsque l'on aborde la question des marques de l'inondation
- Eléments (bâti, végétation, berge, route, travaux, etc.) les plus représentatifs du risque d'inondations
- Eventuels changements sur le paysage suite aux inondations
- Sentiment qu'un tel événement va se reproduire (vivre avec le risque, déni, ou fatalisme)
- Avis sur les outils de prévention, et notamment sur les repères de crue

## **ANNEXE II : « Guide d'entretien » utilisé lors des entretiens auprès des sinistrés.**



**CEREMA Méditerranée**

### **Guide d'entretien enquêtes sociologiques habitants**

**La Londe / Hyères**

**REX VAR « post-catastrophe » - Volet sociologique et paysager**

Auteurs : M. WENDLING, P. GUERO

Date Avril 2019

## **INTRODUCTION**

Bonjour,

Merci de me recevoir et d'avoir accepté de participer à notre étude,

Je m'appelle Marine et suis une étudiante ingénieure en aménagement du territoire, je suis actuellement en stage au sein du CEREMA (centre d'expertise sur les risques naturels à Aix-en-Provence), je réalise actuellement un retour d'expérience sur les inondations de janvier 2014 sur votre commune. Ce retour d'expérience a pour objectif d'analyser la phase de reconstruction qui s'est mise en place durant les 5 ans qui ont suivi l'événement. Un premier « volet institutionnel » a été réalisé l'année dernière, aujourd'hui je m'intéresse plus particulièrement à la reconstruction des habitants, c'est pourquoi je vous ai contacté pour réaliser cet entretien.

Avant d'aller plus loin, nous aimerions enregistrer l'entretien, y voyez-vous un inconvénient ?

Je vous rappelle avant de commencer que cet entretien est totalement anonyme.

Optionnel :

*1. Ces enregistrements nous servent à mieux assimiler les différentes informations que vous allez nous procurer.*

*2. Si vous le souhaitez, vous pouvez, à tout moment de l'entretien nous demander de couper l'enregistrement.*

## **I) Contexte :**

### **1. Depuis quand habitez-vous ici ?**

- Etiez-vous préparé à cet événement ?
- Saviez-vous que votre logement était en zone inondable à ce moment-là ?

### **2. Aviez-vous été inondés avant 2014 ?**

- Avez-vous été impacté par les deux inondations (janvier et novembre) de 2014 ?

### **3. Quels sont les dégâts que vous avez subis pendant l'inondation ?**

- Votre logement a-t-il été touché ? Avez-vous perdu des objets/éléments de valeur ?

## **II) Reconstruction physique**

### **1. Quels travaux de reconstructions ces inondations ont-elles entraîné dans votre logement ?**

### **2. Avez-vous perdu l'usage de votre habitation temporairement ou définitivement ? Si oui, comment s'est passé le relogement ?**

### **3. Avez-vous reconstruit à l'identique ou avez-vous apporté des améliorations afin d'être moins vulnérable face une possible nouvelle inondation ?**

### **4. Quelles aides avez-vous reçues, qu'elles soient financières ou humaines ?**

- Par qui et à quelle hauteur ?
- L'assurance vous a-t-elle bien accompagné ?
- Il y a-t-il eu des difficultés administratives ?

### **5. Avez-vous découvert des dommages de façon différée (longtemps après l'inondation) ?**

### **6. Au bout de combien de temps avez-vous considéré que tous les désordres étaient résolus ?**

- Le sont-ils définitivement aujourd'hui ?
- Si pas fini, combien de temps pensez-vous que cela va encore durer ?

Maintenant que nous avons évoqué votre reconstruction matérielle et physique, j'aimerais désormais essayer de comprendre comment vous vous êtes reconstruit humainement et socialement suite à cet événement.

### **III) Reconstruction sociale**

**1. De quelle manière cet événement a-t-il impacté votre vie quotidienne ?**

→ Reprise du travail, reprise des loisirs à partir de quand ? difficultés ? Arrangement avec l'employeur ?

**2. Avez-vous pris en compte les inondations dans certains de vos comportements ?**

(Ex : regarder régulièrement les vigilances météo) Lesquels, pourquoi ? Avez-vous reçus des conseils ? le faites-vous toujours 5 ans après ?

**3. Durant combien de temps considérez-vous que les inondations ont-eu un impact dans votre quotidien ?**

**4. Avez-vous aidé des voisins/amis/membre de votre famille durant cette phase de reconstruction ?**

→ Avez-vous l'impression que ces inondations ont changé les liens entre les gens ? Plus d'entraide, ou au contraire plus d'égoïsme

→ Si oui, combien de temps ont duré ce changement social ?

4 bis. D'après vous, et malgré tous les dégâts qu'ont causé ces inondations, pensez-vous que l'on puisse trouver des conséquences positives à cet évènement ?

**5. Depuis ces inondations constatez-vous des changements sur votre santé physique ou psychologique ?**

→ Ou dans celles de vos proches ? de vos amis ?

5bis. Savez-vous si des dispositifs d'accompagnement psychologique ont été mis en place après les inondations ?

### **IV) Reconstruction territoriale :**

**1. Avez-vous essayé de vous intéresser d'avantage aux actions menées par la collectivité par rapport au risque d'inondation ?**

→ Avez-vous entendu parler du schéma hydraulique porté par la commune ?

**2. Avez-vous suivi les projets d'aménagement qu'ont engendré les inondations dans de votre commune? (Reconsolidation des berges etc.)**

**3. Au-delà de votre reconstruction personnelle, avez-vous participé à des actions de solidarité ou d'investissement associatif ?**

Maintenant que nous avons illustré votre reconstruction matérielle et humaine, j'aimerais que nous nous intéressions à la mémoire et aux souvenirs de ces inondations dans votre vie quotidienne aujourd'hui, 5 ans après l'événement.

**V) Paysage, culture du risque et perceptions**

**1. Pouvez-vous me citer des changements visuels marquants sur votre territoire qui vous remémore les inondations ?**

- Votre habitation a-t-elle changé par rapport à avant ?
- Votre quartier a-t-il changé ?
- Lors de vos trajets quotidiens (courses, travail, école des enfants) avez-vous perçu des changements significatifs ?
- D'une manière générale le paysage de la commune a-t-il changé ?

**2. Pensez-vous qu'une telle inondation peut se reproduire ?**

- Pensez-vous vivre avec le risque ? Etes-vous prêt à revivre un tel événement ?

**3. Trouvez-vous important de laisser des marqueurs de cet événement pour vivre avec le risque, ou préférez-vous ne pas vous remémorer ?**

- Trouvez-vous important de mettre en place des repères de crues sur la commune ? (Montrer une photo de repère de crue si nécessaire)
- Si oui, où pensez-vous qu'il serait stratégique d'en positionner dans la commune ?

**Avant de conclure :**

L'entretien arrive à sa fin, il y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez rajouter ? un point important pour vous que nous n'avons pas abordé ?

Pensez-vous à quelqu'un de votre entourage (famille, amis, voisins) qu'il serait intéressant que nous contactions ?

**Conclusion**

Merci beaucoup pour votre témoignage et le temps que vous avez pris pour nous recevoir. Si vous le souhaitez nous pourrions vous transmettre le résumé de notre entretien.

Puis-je vous recontacter si je nécessite plus d'informations ?

## ANNEXE III : Tableau synthétique des caractéristiques de l'échantillon

Auteur : WENDLING M.

<b>Nombre total d'entretiens</b>	15 Dont 10 sur Hyères et 5 sur La Londe
<b>Types d'entretien</b>	Individuel ou par couple Dont 4 en couple, 8 individuels et 1 avec père et 2 enfants
<b>Nombre de personnes rencontrées</b>	20 personnes au total (un entretien en couple compte pour deux personnes)
<b>Sexe</b>	12 hommes et 8 femmes
<b>Lieux de l'entretien</b>	13 à domicile, 1 en lieu neutre, 1 par visio-conférence
<b>Classes d'âge</b>	2 personne de – 30 ans 7 personnes de + 30 ans 11 personnes de + 60 ans
<b>Statut de résidence</b>	Propriétaires pour la totalité de l'échantillon Habitants à l'année pour la totalité à l'exception d'une personne (résidence secondaire)
<b>Durée moyenne des entretiens</b>	Entre 1h et 1h30

## **ANNEXE IV** : Tableau complet de l'analyse thématique réalisée dans le cadre du stage.

Auteur : WENDLING M.

<b>Thèmes</b>	<b>Sous-thèmes</b>
<b>Les freins de la reconstruction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Socle de connaissance hétérogène</li> <li>• Manque de visibilité sur les actions à mettre en place et les aides disponibles</li> <li>• Coût financier de la réduction de la vulnérabilité</li> <li>• Perturbateurs extérieurs (Médias, rumeurs, relativisation du risque, pillages)</li> </ul>
<b>Relation entre les habitants, les assureurs et la commune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place des assureurs dans le processus de reconstruction</li> <li>• Place des communes dans le processus de reconstruction</li> </ul>
<b>Temporalités et modes d'exécution des différentes phases de la reconstruction des habitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps du relogement</li> <li>• Temps des travaux de remise en état</li> <li>• Temporalité des travaux différés</li> </ul>
<b>Perturbations du quotidien des sinistrés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conséquences à court terme</li> <li>• Facteurs facilitants le quotidien perturbé</li> <li>• Conséquences à long terme</li> </ul>
<b>Relation entre les habitants et leurs lieux de vie après les inondations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations des habitants à leur habitation avant l'inondation</li> <li>• Attachement/rupture avec le lieu de vie après la catastrophe</li> </ul>
<b>Vivre avec le risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau rapport au risque</li> <li>• Marqueurs mémoriels du paysage</li> </ul>
<b>Engagement citoyen après les inondations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions post-inondation des travaux de la collectivité</li> <li>• Engagement associatif</li> <li>• Repères de crue</li> </ul>

# **ANNEXE V : Atlas des paysages reconstruits post-inondations**

Auteur : WENDLING M.

# ATLAS DES PAYSAGES RECONSTRUITS post-inondation

Marine WENDLING  
Août 2019

*Communes varoises La Londe - Hyères*





# TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS

INTRODUCTION

**Typologie 1: Les paysages de l'oubli..... 4**

**Typologie 2: Les paysages cicatrices..... 12**

**Typologie 3: Les paysages défigurés..... 15**

**Marqueurs personnels des habitants..... 20**

**Marqueurs parsemés dans le paysage..... 21**

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

# AVANT PROPOS

Le présent « Atlas des paysages reconstruits » tente de présenter l'évolution des paysages de deux communes varoises sinistrées par les inondations de janvier 2014 (La Londe-les-Maures et Hyères-les-Palmiers). Ces inondations, ont fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle, tant les dégâts humains et économiques étaient importants. Ces inondations ont donc considérablement impactées les paysages locaux.

Ainsi, l'objectif principal est de mettre en évidence de quelles manières une catastrophe naturelle, en l'occurrence une inondation cinquantennale, peut modifier, ou non, le paysage d'une commune sur le long terme.

La réalisation de cet atlas s'est principalement basée sur un travail de prises de vue photographiques. Ces prises de vues ont été réalisées à partir de photographies techniques prises par les agents du CEREMA au lendemain de la crise en 2014, dans le cadre de la réalisation d'un retour d'expérience post-inondation. Cet échantillon photographique de 2014 a constitué la donnée de référence. S'en est suivi une démarche exploratoire sur terrain dans

le but de retrouver les mêmes lieux 5 ans après, nous permettant de mettre en image un « avant/après inondation ».

Par ailleurs, cet atlas complète une campagne d'entretiens sociologiques réalisée sur ces mêmes communes de mai à juillet 2019. Ainsi c'est la reconstruction du territoire et de ses habitants au sens large qui est analysée. L'objectif étant de comprendre comment les habitants ont vécu les années qui ont suivi la catastrophe, et comment le territoire communal a été impacté.

Ce travail a abouti à l'élaboration de plusieurs typologies de paysage reconstruit, afin de caractériser leur l'évolution. Ces typologies vous sont présentées dans l'ouvrage suivant.

NB: Attention, les photos comparatives n'ont pas été réalisées à la même saison. Les photos de 2014 étant prise durant l'hiver (janvier) et les photos de 2019 durant le printemps/ été (mai à juin). Ce facteur peut parfois influencer grandement l'aspect des paysages: lumières, développement des végétaux, etc. Ce facteur est donc à prendre en compte dans la compréhension de cet atlas. De plus, les photos de 2014 dites «de base», n'ont pas été prise dans l'objectif

de servir de support à un atlas des paysages comme celui-ci. Cet élément a été l'une des principales contraintes de la réalisation de cet atlas. En effet, les photos techniques prise en 2014 par les agents du CEREMA étaient surtout des photos de détails (clôtures, traces d'humidité, murs fissurés etc.) difficilement réutilisables pour une étude à l'échelle du territoire et du paysage.

# INTRODUCTION

Comme rappelé dans l'avant propos, cet atlas a été réalisé afin de compléter un retour d'expérience à moyen terme, basé sur des entretiens sociologiques auprès des habitants de communes sinistrées.

Cet atlas résulte donc d'une volonté de corréler les témoignages vocaux des habitants obtenus lors des entretiens, avec une mise en résultat visuelle.

Ainsi, afin d'obtenir de la donnée visuellement traitable nous avons demandé aux habitants de répondre à la question suivante:

« Pouvez-vous me citer des marqueurs mémoriels des inondations dans votre

*paysage quotidien? (habitation, quartier, commune etc.)*».

Ces résultats, ainsi que les prises de vues réalisées sur le terrain, ont d'abord été analysées de manière séparée, puis de manière croisée.

Ainsi ces deux méthodes corrélées, ont pour objectif de répondre visuellement au questionnement suivant: « Existe t-il des marqueurs visuels permettant le maintien de la mémoire de cet événement dévastateur sur les communes d'Hyères et La Londe?»; et dans une démarche plus systémique, « Existe-ils des marqueurs mémoriels du risque d'inondation dans ces communes afin de maintenir la conscience et la culture du risque? »

Nous aborderons premièrement la typologie des paysages de l'oubli, puis des paysages cicatrices, et dans un dernier temps, les paysages dévisagés.

# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

Notre hypothèse de départ est la suivante : Il existe très peu de marqueurs visuels permettant le maintien de la mémoire de cet événement dévastateur sur les communes d'Hyères et La Londe.

Pour rappel, l'analyse territoriale met en évidence que ce territoire possède des antécédents lourds ; la caisse Centrale de Réassurance ne dénombre pas moins de 16 arrêtés de catastrophes naturelles à Hyères depuis 1982 et 8 pour La Londe par « inondations et coulée de boue ». Ces diverses inondations ont engendré des dommages économiques et humains

conséquents sur le territoire. Pourtant, il semble qu'aujourd'hui ces inondations soient presque déjà effacées dans le paysage communal.

En effet, les entretiens nous ont permis de constater que de nombreux habitants, pourtant sinistrés, et donc conscients du risque, étaient incapables de nous citer des marqueurs mémoriels des inondations.

Ainsi, l'analyse photographique ci-après met en évidence la première typologie des paysages communaux : **Les Paysages « de l'oubli »**

Pour plus de clarté nous avons catégorisé cette typologie en paysage «urbain», «agricole» et «ponts et cours d'eau».

## LES PAYSAGES URBAINS:

### Route du golf hôtel - Hyères



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

## LES PAYSAGES URBAINS:

Garages à proximité du Bas Jasson - La Londe



Rue de la décelle - La Londe



Route D559 A - La Londe



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

## LES PAYSAGES URBAINS:

Quai Lamoudru - La Londe

2014



2019



2014



2019



Casino supermarché - La Londe

2014



2014



2019



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

## LES PAYSAGES URBAINS:

Impasse Joseph Laure - La Londe



Rue Félicien Bonnet - La Londe



Rue Henri Matisse - La Londe



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

## LES PAYSAGES URBAINS:

Rue du Maravenne - La Londe

2014



2019



Quartier St Victor et Jean Salusse - Hyères

2014



2019



Rue de la forge - La Londe

2014



2019



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

## LES PAYSAGES AGRICOLES:

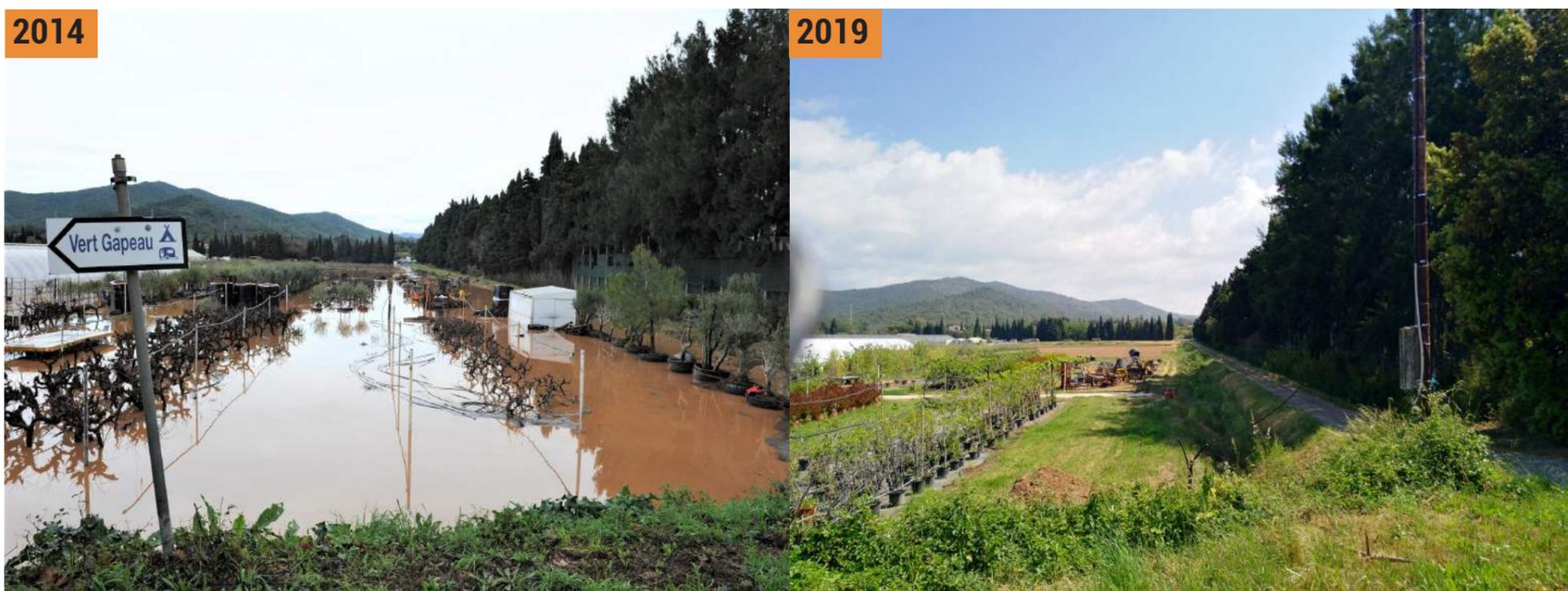
Vignes château du Bastidon - La Londe



Les jardins d'Isabelle - Hyères



Olsthoorn Floriculture (Route de Pierrefeu) - Hyères



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

## LES PAYSAGES DES PONTS ET COURS D'EAU

Pont du domaine du Jasson - La Londe (Pansard)



Les Borrels (domaine des Fouques) - Hyères (Vallons des Borrels)



# Typologie 1 : Les paysages de l'oubli

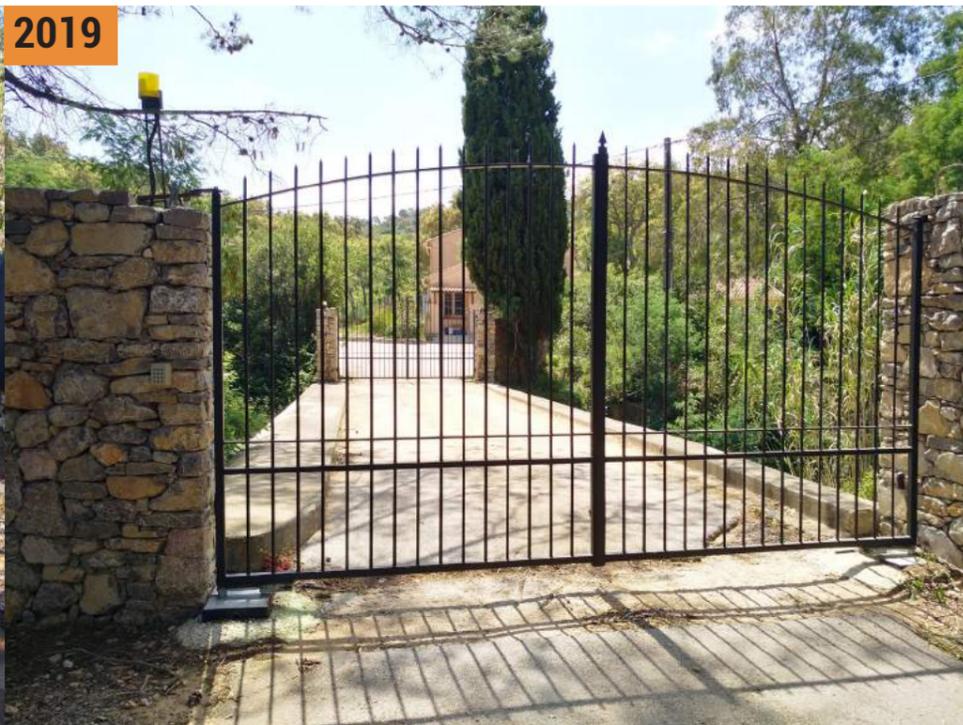
## LES PAYSAGES DES PONTS ET COURS D'EAU

Route du Ginouviers (D88) - La Londe (Pansard)

2014



2019



2014

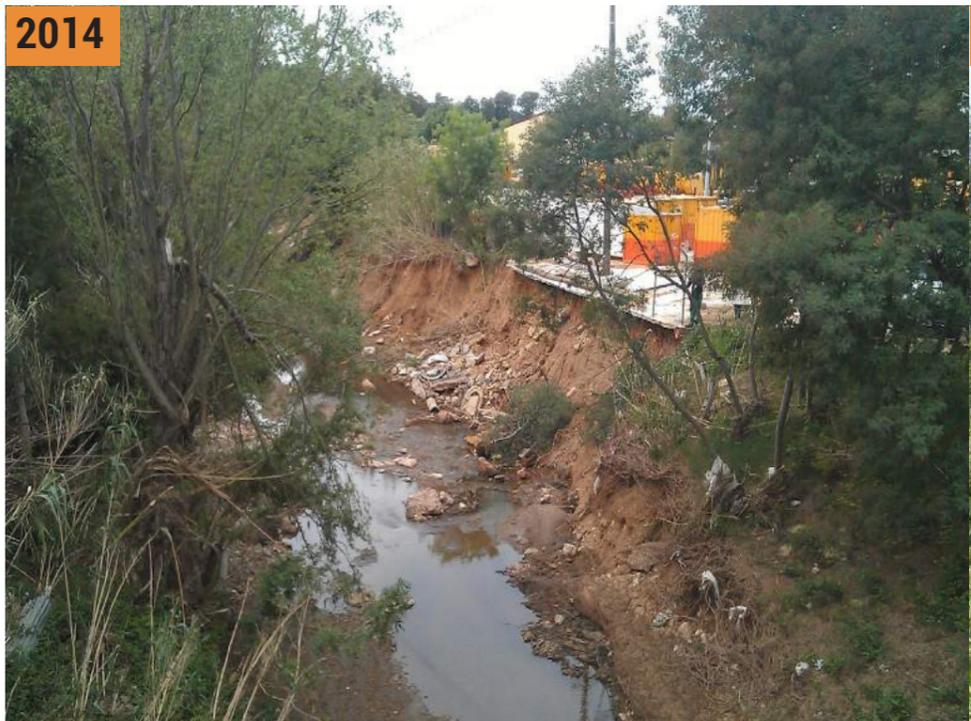


2019



Pont route Saint Honoré - La Londe (Maravenne)

2014



2019



# Conclusion des paysages de l'oubli

Cinq ans après l'inondation, le territoire communal semble déjà avoir effacé de nombreux souvenirs. En effet, il semble difficile, aux premiers abords, et sans connaissance du territoire, d'imaginer le visage sinistré de ces communes après l'inondation.

Ce constat soulève l'un des enjeux primordiaux de la culture du risque: Eviter l'oubli du risque et l'oubli de l'ampleur du risque, afin de conserver les bons comportements en mémoire. Séverine

Durant, et bien d'autres auteurs, mettent en évidence des phénomènes similaires sur le territoire français (ici Latte, région Montpelliéraine):

« *L'oubli du risque est en effet souvent décrié par les gestionnaires comme étant l'une des causes de la mauvaise préparation des populations. En Arles, Bernard Picon , Paul Allard et al. (2006) ont montré pour les dernières inondations de 2003, la capacité d'occultation des habitants[...]* Dans ce contexte, l'activation de la « **culture du**

**risque** » a été identifiée comme un des enjeux principaux d'une bonne gestion de l'inondation par les gestionnaires. »

Nous émettons l'hypothèse que ces paysages de l'oubli sont principalement créés par des travaux réalisés très vite et « à l'identique ».

Cependant, grâce à la typologie suivante «paysages cicatrices» nous allons montrer que certains travaux communaux peuvent impacter le paysage et par conséquent être vecteur de souvenir.

## Typologie 2 : Les paysages cicatrice

La typologie « Paysages cicatrices » résulte, tout comme « les paysages de l'oubli », des témoignages apportés par les habitants et de l'enquête exploratoire réalisée sur le terrain.

Alors que la typologie des paysages de l'oubli semble démontrer l'absence de marqueurs mémoriels dans le paysage du quotidien des habitants; d'autres

témoignages nous permettent quant à eux de mettre en évidence la présence significative des travaux de protection comme facteur de souvenir.

« *Traces par les travaux, sinon il y a peu de traces qui montre qu'il y a eu une catastrophe* » (parole d'un habitant sinistré)

L'enquête de terrain nous a permis de constater que ces travaux se situent

principalement sur les rives des cours d'eau sous la forme d'enrochement, de gabion ou encore de bétonisation.

### Route de Valcros (Maravenne) - La Londe



### Traverse du Plan du Pont, vue de chez un habitant- Hyères (Gapeau)



# Typologie 2 : Les paysages cicatrice

Pont du Pansard, rue Henri Matisse- La Londe (Pansard)



Hameau Notre-dame des Maures - La Londe (Pansard)



# Typologie 2 : Les paysages cicatrice

Pont Blanc, rue de la décelle - La Londe (Pansard)



## Conclusion des paysages cicatrice

La présence de travaux semble permettre, d'une certaine manière, de garder en mémoire les inondations. Cela pouvant être considéré comme un élément positif dans une dynamique de culture du risque afin d'empêcher le processus d'oubli mis en avant avec les paysages de l'oubli.

Cependant il est important de rappeler que l'augmentation de la protection, ne signifie pas l'absence du risque. En effet, selon les profils des habitants interrogés, nous avons constaté que ces travaux de

protection pouvaient conférer un « sentiment de sécurité aux habitants », confirmant leur croyance selon laquelle, un tel événement ne pourra pas se reproduire de leur vivant.

«Les travaux d'hermetisation je pense que ça va empêcher une nouvelle crue» (Parole d'un habitant sinistré)

Severine Durand met en évidence le même phénomène sur le territoire de Latte, où certains habitants témoignent qu'« Il n'y aura plus de problème puisque de grands

travaux de protection ont été menés ».

Enfin, les deux photos ci-après présentent un lieu particulier de la commune de La Londe : La confluence entre le Pansard et le Maravenne. Aucune photo datant de 2014 n'a été retrouvée, la comparaison est impossible. Cependant, ce lieu a fait l'objet d'important travaux de consolidation des berges, ayant particulièrement modifié le paysage; ainsi il nous semblait opportun de le faire apparaître ici.



# Typologie 3: Les paysages défigurés

## L'exemple du quartier «Ginouvier» à Notre-Dame des Maures - La Londe

La commune de La Londe possède une particularité intéressante par rapport par rapport à Hyères. En effet, dès le lendemain de la catastrophe, « des investigations de terrain ont été réalisées par les services de l'état et communaux en vue de connaître le parc immobilier sinistré » (Source : DDTM, 2014). Suite à cette investigation, il a été constaté qu'un lotissement situé en rive droite du Pansard avait subi des dégâts causés par des hauteurs d'eau et vitesses d'écoulement très importantes : le quartier du Ginouvier près du hameau de Notre-Dame des Maures.

Les dégâts étaient tels, que la commune a fait la demande d'un rachat à

l'amiable par le Fond Barnier à l'Etat.

Dans ce contexte, le code de l'environnement prévoit la possibilité de trois types d'acquisitions via le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), dits « Fonds Barnier »

- Les expropriations de biens exposés à un risque grave

- Les acquisitions amiables de biens exposés à un risque grave

- **Les acquisitions amiables de biens sinistrés à plus de 50%**

A La Londe, c'est donc le troisième type d'acquisition qui a été mis en place. Ainsi sept villas ont été éligibles (immersion de l'habitation allant de 1 à 1,70 mètres).

Une fois les villas acquises par l'Etat, le chantier de démolition a été lancé en février 2017. Les terrains sont désormais totalement inconstructibles et ont été rendus à l'état naturel. Dans le Plan d'Action de Prévention des Inondation «Côtier des Maures» cette zone a pour vocation de servir de zones d'expansion de crue.

C'est à ce titre que le quartier du Ginouvier possède un intérêt paysager. En effet, contrairement aux paysages de l'oubli présentés ci-avant, l'évolution de ce quartier démontre qu'une inondation peut aussi complètement défigurer le paysage local.



Photos montrant le niveau d'eau atteint dans l'une des habitations ayant fait l'objet du rachat à l'amiable via le Fonds Barnier



Photos prise au lendemain de la catastrophe dans l'une des 7 sept villas ayant fait l'objet du rachat à l'amiable via le Fonds Barnier



Vue aérienne de 2014, montrant le quartier du Ginouvier avant démolition  
Source: Remonter le temps - Géoportail



Vue aérienne de 2019, montrant le quartier du Ginouvier après démolition  
Source: Remonter le temps - Géoportail

# Typologie 3: Les paysages défigurés

Les panoramas de 2014 ci-après, ont été réalisés grâce à des vues GOOGLE STREET

2014



2019



2014



2019



# Typologie 3: Les paysages défigurés



# Typologie 3: Les paysages défigurés

2014



2019



2014



2019



# Conclusion des paysages défigurés

Nous observons grâce à cet atlas que le paysage du quartier du Ginouvier est méconnaissable. Ici le changement de paysage est brutal par rapport aux autres typologies présentées ci-avant. Nous constatons qu'en cinq ans, la nature a complètement repris le dessus et qu'il existe très peu de marqueurs rappelant les inondations de 2014. Seuls quelques « vestiges » anecdotiques sont encore présents. Ces vestiges sont principalement des « restes » de murs de soutènement laissés après la démolition, ou des végétaux ornementaux témoignant de la présence d'un jardin particulier auparavant.

## La nature reprenant ses droits sur les berges du Pansard après la démolition- La Londe



## Vestiges de la démolition des villas du quartier Ginouvier - La Londe



# Marqueurs personnels des habitants

Nous avons pu constater que certains marqueurs semblent être anecdotiques à l'échelle communale, et par conséquent incompréhensibles pour des personnes n'ayant pas suivi les travaux. Les figures ci-après présentent quelques exemples:

La bouche d'égout percée nous a été présentée par un sinistré du quartier de Plan du Pont. Il nous explique que la collectivité a mis en place des clapets anti-retour et que l'unique moyen de s'en rappeler est la présence de ce «trou dans la bouche d'égout». Il précise ainsi que beaucoup de travaux ont été réalisés en sous terrain et qu'ils ne sont donc pas « perceptibles ».

D'autre part, certains habitants expliquent qu'ils retrouvent les marqueurs mémoriels des inondations principalement au sein même de leur habitation comme le démontrent les exemples ci-après: trace de niveau d'eau, fissures, boue.

Enfin, d'autres marqueurs sont révélateurs du traumatisme personnel des sinistrés, comme le démontre l'exemple des poubelles ci-après, l'habitante nous ayant confié « moi j'y pense [aux inondations] dès que je vois les poubelles des voisins, si il y a une nouvelle inondation, elles vont encore finir dans mon jardin ». (Parole habitante)



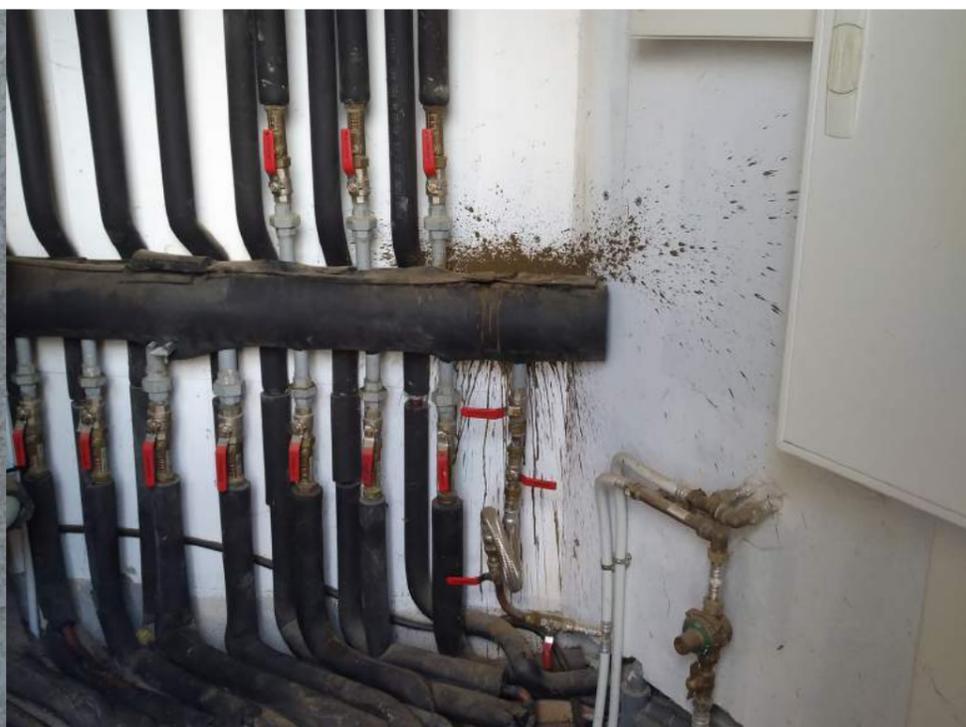
Traces des travaux sous-terrains (clapet anti-retour) - Hyères



Traces du niveau d'eau atteint dans la garage d'un habitant - Hyères



Fissures provoquées par le mouvement de la maison après les inondations - Hyères



Boue de l'inondation toujours présente dans une habitation - Hyères



Poubelles de rue présentées comme un marqueur mémoriel des inondations par une habitante - Hyères

# Marqueurs parsemés dans le paysage

Cette dernière partie a pour objectif de mettre en évidence des marqueurs du paysage qui n'ont jamais été cités par les habitants, mais que nous avons recensé lors de notre enquête de terrain. Ces éléments nous semblent importants à mettre en évidence car ils participent fortement aux paysages de la reconstruction. En effet, l'apparition de certains de ces éléments (batardeaux, panneau lumineux et mise en sécurité) sont directement liés à l'inondation

de 2014. De plus ces éléments se situent dans des zones très touristiques : proximité de vignobles accueillant des visites d'œnotourisme, à proximité du port de plaisance, ou encore dans l'enceinte même d'un camping.



Feux lumineux de fermeture des routes en cas d'inondation sur route de Valcros (proximité d'un vignoble) - La Londe



Batardeaux sur habitations privées - Hyères



Vide sanitaire apparent - La Londe



Maison sur pilotis à proximité du port - La Londe



Mise en sécurité du public - Camping Miramar - La Londe



Barrières de fermeture de route en cas d'inondation

# CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'aménagement du territoire prend une place importante dans la phase de reconstruction post-inondation. Il influence particulièrement les relations qui unissent le territoire et son inondabilité. Dans cet atlas, l'aménagement du territoire prend principalement la forme de travaux dit « d'urgence », c'est à dire qu'ils ont été réalisés au lendemain de l'inondation (années 2015/2016), afin d'assurer une protection rapide, suite au double événement tragique de janvier et novembre 2014.

Une nouvelle phase de travaux aura lieu sur les communes de La Londe et Hyères dans le cadre de leur Plans d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), respectivement le PAPI «Côtier des Maures» pour La Londe, et le PAPI «Gapeau» pour Hyères. La mise en œuvre de ces PAPI sera le fruit de 6 années de demande de financement pour réaliser des travaux de réduction de vulnérabilité sur du long terme. Si les travaux de la commune de La Londe sont prévus pour début 2020, en ce qui concerne Hyères, le PAPI est en 2019 encore au stade de «PAPI d'intention».

De ce fait, le paysage de la commune de La Londe, sera significativement modifié en 2020. L'intercommunalité, portant le projet du PAPI, consciente de l'impact paysager de ces grands travaux de protection, a fait appel à un architecte paysagiste diplômé d'état, pour travailler sur l'intégration paysagère de ces travaux. Cette prise en compte du paysage dans la campagne de travaux permet aussi de répondre à des enjeux de conservation du patrimoine naturel, avec par exemple la présence de la pinède du Bastidon, site classé, non loin des futurs travaux de protection.

Au-delà de ces travaux, un autre élément, plus subtile, va également changer le visage de la commune de la Londe : la mise en place de six repères de crue. En effet, la culture du risque étant l'un des enjeux majeurs des politiques de prévention du risque d'inondation, le PAPI souhaite « Développer une culture du risque pour éviter des comportements inadaptés ».

Enfin, cet atlas met en lumière la façon dont le paysage peut être un outil d'acculturation au risque. Le paysage peut, par exemple, être utilisé comme une interface entre les habitants et leur territoire, en révélant visuellement leurs témoignages. Il peut également révéler les marqueurs mémoriels d'inondabilité, en mettant en évidence des évolutions temporelles.

A noter que seulement 5 années séparent les prises de vues comparées dans cet atlas; cette temporalité étant relativement courte pour réellement mettre en évidence des évolutions du territoire, il serait intéressant de reproduire cet exercice sur un plus long terme.

	<p><b>Diplôme</b> : Ingénieur  <b>Spécialité</b> : Paysage  <b>Spécialisation / option</b> : Projet de Paysage Site et Territoire  <b>Enseignant référent</b> : Thomas Coisnon</p>
<p><b>Auteur(s)</b> : Marine Wendling  <b>Date de naissance*</b> : 10/01/1995</p>	<p><b>Organisme d'accueil</b> : CEREMA Méditerranée</p>
<p><b>Nb pages</b> : 69 Annexe(s) : 5</p>	<p><b>Adresse</b> : 30 Rue Albert Einstein</p>
<p><b>Année de soutenance</b> : 2019</p>	<p><b>Maître de stage</b> : Paul Guero</p>
<p><b>Titre français :</b>  Analyse paysagère d'un territoire reconstruit post-inondation. Exemples de deux communes varoises sinistrées en 2014.</p> <p><b>Titre anglais :</b>  Landscape analysis of a post-flood reconstructed territory. Examples of two towns in south-eastern France that were damaged in 2014.</p>	
<p><b>Résumé (1600 caractères maximum) :</b></p> <p>Le risque d'inondation est le premier risque majeur sur le territoire français du fait des dommages économiques et humains qu'il engendre chaque année. Dans ce contexte les questions de prévention et de gestion de crise ont été largement investies par la recherche et les politiques territoriales. La question de la reconstruction post-catastrophe a quant à elle été moins étudiée. La présente étude a donc pour vocation d'alimenter ce champ de recherche grâce une analyse sociologique et paysagère. Pour cela une campagne d'enquêtes sociologiques a été réalisée auprès d'habitants sinistrés par une crue en 2014 dans le département du Var (France). L'analyse se place dans une temporalité « à moyen terme », c'est-à-dire 5 ans après la catastrophe, afin de prendre du recul sur les processus qui ont conduit au succès ou à l'échec de la reconstruction, et plus généralement de quelles manières le territoire et ses habitants se sont relevés après la crue. L'objectif final est de tirer des enseignements de ces entretiens et de les partager avec d'autres communes exposées au risque d'inondation.</p> <p>Enfin, un atlas des paysages, a permis de caractériser les paysages reconstruits actuels grâce à un travail de comparaisons photographiques entre 2014 et 2019. Ce travail a abouti à l'élaboration de trois typologies: Les paysages de l'oubli, Les paysages cicatrices et les paysages défigurés.</p>	
<p><b>Abstract (1600 caractères maximum) :</b></p> <p>The risk of flooding is the first major risk on French territory due to the economic and human damage caused each year. In this context, issues of crisis prevention and management have been widely studied by research and territorial policies. The issue of post-disaster reconstruction was less studied. The purpose of this study is therefore to contribute to this field of research through a sociological and landscape analysis. For that, a sociological survey campaign was carried out with inhabitants affected by a flood in 2014 in the south eastern of France. The analysis has been carried out in a "medium-term" temporality, i.e. 5 years after the disaster, in order to do a feed back on the processes that led to the success or failure of the reconstruction, and in general terms how the territory and its inhabitants have recovered after the flood. The final objective is to learn from these interviews and share them with other municipalities at risk of flooding.</p> <p>Finally, a "landscape atlas" has made it possible to characterize the current reconstructed landscapes through photographic comparisons between 2014 and 2019. This work has led to the development of three typologies: Landscapes of oblivion, Scarred landscapes and Disfigured landscapes.</p>	
<p><b>Mots-clés</b> : Inondations - Retour d'expérience – Reconstruction – Enquêtes sociologiques - Paysage  <b>Key Words</b>: Flood - Feed back - Reconstruction - Sociological survey campaign- Landscape</p>	

